



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Rapport d'activités

2016

Geschäftsbericht



Ce rapport d'activités a été adopté à l'unanimité par le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) lors de sa séance plénière du 22 mai 2017.

Impressum

Publication	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF)
Rédaction	David Gaffino
Mise en page et documentation	Ana Gonzalez
Exemplaires supplémentaires	Le rapport d'activités peut être téléchargé sur le site Internet du CAF www.caf-bienne.ch ou obtenu sur demande à info.caf@sta.be.ch
Renseignements	Secrétariat général du CAF info.caf@sta.be.ch
Crédits photographiques	Julien Mudry, Théâtre Palace portes ouvertes (page de couverture), Parti radical romand, Bienne (p. 5 et p. 6) Alain Sermet (p. 8) Conseil municipal de Bienne (p. 8) Marcel Liengme (p. 8)
Copyright	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne – 2017 Faubourg du Lac 45 Case postale 299 2501 Biel/Bienne

Téléchargements sur Internet : Les rapports d'activités du CAF depuis 2006, les règlements du CAF, les Lignes directrices du CAF en matière de culture et divers autres documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet www.caf-bienne.ch (rubrique «bases légales et documents»). Certains peuvent également être commandés auprès du Secrétariat général du CAF.

Table des matières – Inhaltsverzeichnis

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE	5
VORWORT DER PRÄSIDENTIN	6
1. COMPOSITION ET STRUCTURE	8
LISTE DES MEMBRES	8
STRUCTURE DU CONSEIL	9
2. EVALUATION DES OBJECTIFS 2016 / EVALUATION DER ZIELE 2016	10
EVALUATION DES OBJECTIFS 2016.....	10
EVALUATION DER ZIELE 2016	12
3. PLENUM ET BUREAU	15
SEANCES	15
ACCUEIL D'URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES	15
LOI FEDERALE SUR LES LANGUES	16
LANGUE DANS LES OFFRES D'EMPLOI DU CANTON.....	16
STATISTIQUES REGIONALES	16
DOSSIERS DE SUBVENTIONS – POM/FONDS DE LOTERIE	16
AUTRES AFFAIRES DU BUREAU/PLENUM.....	17
4. SECRETARIAT GENERAL	18
5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL	18
PRISES DE POSITION (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE).....	18
NOMINATION DE CADRES SUPERIEURS ET DE MEMBRES DE COMMISSIONS	21
6. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL	22
7. SECTION FORMATION (SFOR)	23
COMPOSITION ET SEANCES	23
REINFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE ET BILINGUE A BIENNE.....	23
AVENIR DE LA HEP-BEJUNE	24
AVENIR DE L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE BIENNE / GYMNASSE	24
BILINGUISME A L'UNIVERSITE DE BERNE.....	24
ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)	24
AUTRES AFFAIRES DE LA SFOR	25
8. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)	25
COMPOSITION ET SEANCES	25
THEATRE PALACE	25
REORGANISATION DE L'OC ET NOMINATION DU DELEGUE FRANCOPHONE	26
NOTICE SUR L'ENCOURAGEMENT A LA CULTURE EN ESPACE BILINGUE.....	26
PARTICIPATION POLITIQUE – SUBVENTIONS CULTURELLES – OC.....	26
AUTRES AFFAIRES DE LA SAC	26
9. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)	27
COMPOSITION ET SEANCES	27
MISE EN ŒUVRE DU PROJET « STATU QUO PLUS ».....	27
EXTENSION DU PERIMETRE D'ACTION DU CAF	27
VOTE SUR L'APPARTENANCE CANTONALE DE MOUTIER	28
SIEGE GARANTI – INTERVENTION HAMDAOUI AU GRAND CONSEIL	28
COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES.....	28
10. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)	28
DIX ANS DU CAF ET DU CJB	28
PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES	29
RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER D'ETAT PIERRE ALAIN SCHNEGG.....	29
ANTENNE FRANCOPHONE DE L'OSSM A LA NEUVEVILLE	29

BASES LEGALES ET REGLEMENTAIRES	29
SEANCES COMMUNES ET COLLABORATION DES SECRETARIATS GENERAUX	29
11. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF	30
FORUM DU BILINGUISME.....	30
CONSEIL-EXECUTIF ET DAJ.....	30
DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA.....	31
VILLE DE BIENNE.....	31
COMMUNE D'EVILARD	31
PREFECTURE DE BIENNE.....	31
DEPUTATION ET GRAND CONSEIL	31
AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD	32
12. COMMUNICATION.....	32
MEDIAS	32
INFORMATIQUE, SITES INTERNET / EXTRANET	32
13. STATISTIQUES	32
STATISTIQUES DE SUBVENTIONS	32
STATISTIQUES DE PREAVIS ET PRISES DE POSITION	33
STATISTIQUES DE SEANCES	34
14. ANNEXES	34
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS	34
CAF STATISTIQUES DES SEANCES 2016.....	35

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE



Pierrette Berger-Hirschi,
présidente du CAF

Comment rédiger un avant-propos pour l'année 2016 sans évoquer les 10 ans du CAF ? L'heure du premier bilan a sonné, un bilan que je juge très positif et encourageant pour l'avenir de cette institution.

Après l'adoption de la loi sur le statut particulier en 2004 et la création du CAF (et du CJB) en 2006, M. Gilles Petitpierre, qui avait présidé l'Organisation de projet consacrée au district bilingue de Bienne, a déclaré en 2009: « *Des trésors d'imagination ont été développés pour aboutir à cette loi* » et « *Pour l'avenir également, il faut réfléchir à des formules qui n'existent pas encore. La solution trouvée était hybride et vraiment pas raisonnable. Pourtant cela marche !* ».

Après 10 ans, on peut donc affirmer avec fierté que oui, ces deux nouvelles institutions (CAF et CJB) étaient en quelque sorte « révolutionnaires », de par leur structure notamment. En tant que partenaire du CJB, le CAF se joint souvent à lui pour s'exprimer d'une seule voix au nom des francophones de toute la région. Il fonctionne indépendamment le reste du temps. Force est de constater que ces institutions ont fait leurs preuves : le CAF s'exprime et est écouté (consulté, pris à partie, invité à répondre, etc.) dans beaucoup de domaines auxquels les fondateurs n'avaient peut-être même pas songé.

Après s'être concentré sur les sujets typiques de l'identité (la langue, la culture et la formation), il a « l'audace » maintenant d'intervenir également dans des secteurs aussi vastes que santé, justice et institutions au sens large, dès que sont touchées la langue française et la culture de la minorité francophone.

Concrètement, énumérons juste quelques-uns des différents dossiers – détaillés dans le présent rapport – ayant abouti à de francs succès ou du moins à des avancées significatives :

- Le CAF a joué un grand rôle, avec ses principaux partenaires dans ce dossier, à savoir la Ville et les Spectacles Français, dans le succès du projet de **rénovation du Théâtre Palace**. Il a soutenu le projet depuis le début, organisé un groupe de soutien ainsi que du lobbying qui ont été décisifs pour obtenir les décisions politiques, puis obtenu une solution de financement cantonal solide. Finalement le crédit soumis au Grand Conseil a été adopté.
- Le CAF est très actif depuis 2014 dans le **soutien aux places d'apprentissage**, principalement francophones. Le groupe de travail créé dans ce but va de succès en succès; par ex. par les contacts tissés et la collaboration régulière mise en place avec Migros et Coop, qui ont finalement abouti à la signature de plusieurs contrats, l'organisation, en partenariat avec l'entreprise privée Quidux, d'un système de soutien aux élèves en difficultés, et le financement du tout. Ainsi, des dizaines d'élèves sont d'ores et déjà soutenus. Grâce à cette action, le CAF contribue à lutter, à une échelle certes modeste, pour l'égalité des chances, pour une formation solide et par conséquent, indirectement, contre le recours à l'aide sociale, au chômage et aux autres assurances sociales.
- Le CAF a obtenu, en commun avec le CJB et la Direction SAP redevenue plus réactive, mais surtout grâce à l'activité intense de la Plateforme PIEA, la **création de places d'accueil d'urgence/de crise** dès 2018 pour des enfants francophones de la région.
- Le CAF s'est battu pour le maintien de **l'école de commerce**, ainsi que toutes les autres offres de formation professionnelle à Bienne, qui pourraient malheureusement à nouveau être mises en danger, au vu des nouvelles mesures économiques qui s'annoncent au Canton.
- Le CAF a contribué à **l'amélioration des relations entre Bienne et le Jura bernois**, ou en tous les cas entre Bienne et le CJB. Il a aussi contribué à ce que Bienne maintienne une position dépassionnée et réfléchie sur les derniers soubresauts de la Question jurassienne.
- Le CAF a organisé une **extension de son périmètre d'action**, qui entrera en vigueur dès 2018, pour mieux prendre en compte le bilinguisme dans tout l'arrondissement administratif et donner une voix politique aux francophones des 19 communes qui le composent.
- Enfin, le CAF soutient, mois après mois, **des projets culturels**; il obtient pour des habitants de Bienne des subventions accrues, pour favoriser une vie culturelle riche dans les deux langues. Un exemple marquant fut celui de la Schubertiade d'Espace 2, pour lequel le CAF a obtenu des subventions cantonales importantes en soutien de la Ville de Bienne.
- Et toujours dans le chapitre des subventions, le CAF obtient année après année des **subventions importantes de la loi fédérale sur les langues**, Bienne se taillant, grâce notamment à l'intervention du CAF, la part du lion dans les montants obtenus, par ex. pour les places d'apprentissage ou le Centre hospitalier de Bienne.

Nous pouvons donc conclure avec confiance que le bilan de cette première décennie s'avère positif. Le CAF a obtenu de beaux résultats pour la sauvegarde et le développement de la minorité francophone de notre région, par le biais du soutien à sa culture, à la formation et en veillant au respect et au maintien de la langue française dans tous les domaines de la vie quotidienne des francophones. Si l'on en croit les com-

mentaires des principaux concernés qui ont pris part au sondage « Baromètre 2016 du bilinguisme », publié fin 2016 par le Forum du bilinguisme, il reste de nombreuses difficultés pour les francophones de la région biennoise, mais le CAF concentre ses efforts dans la bonne direction.

Le CAF est attentif aux préoccupations des Romands de la région, même si face à certaines plaintes récurrentes (par ex. le service et l'affichage jugés trop germanophones dans les magasins, les offres d'emploi ou de marchés publics trop souvent publiées uniquement en allemand, etc.), le CAF n'a pas encore atteint ses buts. Il doit continuer à les viser, en collaboration avec ses partenaires, à commencer par le CJB, le Forum du bilinguisme et les autorités municipales et cantonales. Il n'en demeure pas moins que le CAF fait bien son travail de « donneur d'alerte » ou de « sentinelle », en rappelant sans cesse que les francophones de l'ancien district de Bienna existent et comptent se faire davantage entendre. Depuis 10 ans, le CAF donne un visage et une voix aux francophones de la région. En s'agrandissant à tout l'arrondissement administratif de Biel/Bienne dès 2018, cette ambition ne sera que davantage crédible et visible. De nouveaux défis s'annoncent dans la décennie qui s'ouvre. Le CAF est impatient d'y faire face.

Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF

VORWORT DER PRÄSIDENTIN



*Pierrette Berger-Hirschi,
Präsidentin des RFB*

Beim Schreiben dieses Vorworts für das Jahr 2016 kommt man nicht umhin, auf das zehnjährige Bestehen des RFB einzugehen. Es ist also Zeit für eine erste Bilanz – eine Bilanz, die in meinen Augen sehr positiv ausfällt und Mut macht für die Zukunft dieser Institution.

Nach der Verabschiedung des Sonderstatutgesetzes im Jahr 2004 und der Einsetzung des RFB (und des BJR) im Jahr 2006 erklärte Gilles Petitpierre, der die dem zweisprachigen Amtsbezirk Biel gewidmete Projektorganisation leitete, 2009 Folgendes: «*Es brauchte viel Vorstellungskraft, um zu diesem Gesetz zu gelangen*» und «*Auch in Zukunft werden wir über Modelle nachdenken müssen, die es heute noch nicht gibt. Die Lösung war weder Fisch noch Vogel und absolut unvernünftig. Und trotzdem funktioniert es!*»

Zehn Jahre später können wir mit Stolz sagen, dass diese beiden neuen Institutionen (RFB und BJR) insbesondere aufgrund ihrer Struktur im Grunde genommen «revolutionär» waren. Der RFB schliesst sich als Partner oft dem BJR an, um mit einer Stimme im Namen aller Romands des französischsprachigen Kantonsteils zu sprechen. Ansonsten handelt er unabhängig. Beide Institutionen haben sich bewährt: Der RFB äussert sich und wird in vielen Bereichen, an die die Gründer vielleicht nicht einmal gedacht haben, angehört, konsultiert, eingebunden, um Stellungnahme gebeten usw.

Nachdem er sich zunächst auf die typischen Themen der Identität konzentriert hatte (Sprache, Kultur, Bildung), hat er heute die «Verwegenheit», auch in so grossen Bereichen wie Gesundheit, Justiz oder Staatspolitik zu intervenieren, wenn die französische Sprache oder die Kultur der frankophonen Minderheit betroffen sind.

Konkret können wir hier einige Dossiers nennen, die im vorliegenden Bericht aufgeführt sind und erfolgreich abgeschlossen wurden oder bei denen zumindest bedeutende Fortschritte verzeichnet werden konnten:

- Zusammen mit seinen wichtigsten Partnern (Stadt Biel und Spectacles Français) hat der RFB beim Zustandekommen des **Umbauprojekts des Palace-Theaters** eine wichtige Rolle gespielt. Er unterstützte das Projekt von Beginn an, organisierte eine Fördergruppe und betrieb Lobbying, das für die politischen Entscheide und für eine solide Finanzierung seitens des Kantons ausschlaggebend war. Das dem Grossen Rat vorgelegte Kreditgeschäft wurde schliesslich genehmigt.
- Der RFB unterstützt seit 2014 unermüdlich die **Förderung von Lehrstellen**, namentlich für französischsprachige Lernende. Die zu diesem Zweck eingesetzte Arbeitsgruppe erzielt einen Erfolg nach dem anderen. Die Kontakte und die regelmässige Zusammenarbeit mit der Migros und Coop haben beispielsweise zu mehreren Verträgen, zur Organisation (in Partnerschaft mit dem Privatunternehmen Quidux) eines Unterstützungssystems für Schülerinnen und Schüler mit Problemen und zur gesicherten Finanzierung des Ganzen geführt. So konnten schon Dutzende von Schülerinnen und Schülern unterstützt werden. Dank dieser Aktion trägt der RFB – wenn auch nur in einem bescheidenen Rahmen – dazu bei, für Chancengleichheit, solide Ausbildungen und so indirekt gegen Abhängigkeit von Sozialhilfe, Arbeitslosenversicherung und andere Arten von Sozialversicherungen zu kämpfen.

- Der RFB hat zusammen mit dem BJR und der proaktiver gewordenen kantonalen Gesundheits- und Fürsorgedirektion, vor allem aber dank der intensiven Arbeit der Plattform PIEA erreicht, dass ab 2018 **Notunterkünfte und Notfallplätze** für französischsprachige Kinder aus der Region geschaffen werden.
- Der RFB hat sich für den Fortbestand der **Wirtschaftsmittelschule** und aller Berufsbildungsangebote in Biel stark gemacht, die angesichts der angekündigten kantonalen Sparmassnahmen heute leider wieder gefährdet sein könnten.
- Der RFB hat zur **Verbesserung der Beziehungen zwischen Biel und dem Berner Jura** oder zumindest zwischen Biel und dem BJR beigetragen. Er hat auch dazu beigetragen, dass Biel bei den letzten Turbulenzen der Jurafrage weiterhin eine versachlichte und überlegte Haltung einnimmt.
- Der RFB hat eine **Erweiterung seines Wirkungskreises** organisiert, die 2018 in Kraft treten dürfte, um der Zweisprachigkeit im ganzen Verwaltungskreis besser Rechnung tragen zu können und den Welschen in den 19 Gemeinden des Verwaltungskreises eine politische Stimme zu geben.
- Der RFB unterstützt Monat um Monat **kulturelle Projekte**. Er erhält für die Bieler Bevölkerung erhöhte Beiträge, um in beiden Sprachen ein reichhaltiges Kulturleben zu fördern. Ein prägendes Beispiel dafür ist die Schubertiade von Espace 2, für die der RFB bedeutende Kantonsbeiträge zur Unterstützung der Stadt Biel erwirkt hat.
- Und schliesslich erwirkt der RFB Jahr um Jahr **beachtliche Beiträge gemäss eidgenössischem Sprachengesetz**, wovon Biel insbesondere dank der Intervention des RFB den Löwenanteil erhält, beispielsweise für die Lehrstellen oder das Spitalzentrum Biel.

Wir können also voller Vertrauen sagen, dass die Bilanz dieses ersten Jahrzehnts positiv ausfällt. Der RFB hat in Bezug auf den Schutz und die Förderung der französischsprachigen Minderheit unserer Region schöne Ziele erreicht, indem er sich für die Kultur und die Bildung einsetzte und darüber wachte, dass die französische Sprache in allen Alltagsbereichen der französischsprachigen Bevölkerung geachtet und beibehalten wird. Glaubt man den Kommentaren der Hauptbetroffenen, die an der Erhebung des Ende 2016 vom Forum für die Zweisprachigkeit veröffentlichten «Barometers der Zweisprachigkeit 2016» teilgenommen haben, gibt es jedoch noch viele Schwierigkeiten für die Welschen in der Region Biel. Doch der RFB konzentriert seine Aufgaben in die richtige Richtung.

Der RFB verfolgt die Sorgen der Romands in der Region mit grosser Aufmerksamkeit, auch wenn es ihm bei gewissen wiederkehrenden Klagen (z. B. zu deutschlastig empfundene Bedienung und Beschilderung in den Geschäften, Stellenanzeigen oder öffentliche Ausschreibungen werden allzu oft nur auf Deutsch veröffentlicht usw.) noch nicht gelungen ist, sein Ziel zu erreichen. Er muss seine Ziele weiterverfolgen, und zwar in Zusammenarbeit mit seinen Partnern, d. h. mit dem Bernjurassischen Rat, dem Forum für die Zweisprachigkeit sowie mit den städtischen und kantonalen Behörden. Seine Arbeit als «Warner» oder «Wächter» macht der RFB gut, denn er erinnert unermüdlich daran, dass es die Romands des ehemaligen Amtsbezirks Biel wirklich gibt und dass sie sich vermehrt Gehör verschaffen wollen. Seit zehn Jahren gibt der RFB der frankophonen Bevölkerung der Region ein Gesicht und eine Stimme. Dass sein Wirkungskreis 2018 auf den gesamten Verwaltungskreis Biel/Bienne ausgedehnt wird, macht ihn noch glaubwürdiger und sichtbarer. Neue Herausforderungen werden in den kommenden zehn Jahren auf uns zukommen. Doch keine Sorge, der RFB steht bereits in den Startlöchern!

Pierrette Berger-Hirschi, Präsidentin des RFB

1. COMPOSITION ET STRUCTURE

LISTE DES MEMBRES

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) est composé de quinze membres, dont treize élus par le Conseil de ville de Bienne et deux par l'Assemblée communale d'Evilard. Voici la liste des membres du Conseil en 2016, avec leur(s) date(s) d'élection (un ou plusieurs mandats).



Pierrette Berger-Hirschi
Bienne (PRR)
2006 / 2010 / 2014



Pascal Bord
Bienne (PRR)
2014



André de Montmollin
Bienne (PSR)
2012 / 2014



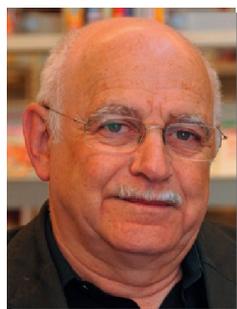
Madeleine Deckert
Evilard (sans parti)
2015



Monique Esseiva-Thalmann
Bienne (PDC)
2006 / 2010 / 2014



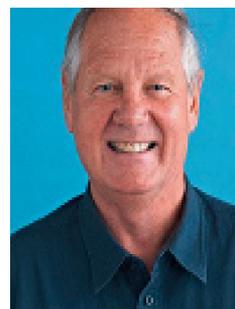
Erich Fehr
Bienne (PS)
2011 / 2014



Marcel Liengme
Evilard (sans parti)
2006 / 2009 / 2013



Cédric Némitz
Bienne (PSR)
2013 / 2014



Pierre Ogi
Bienne (PSR)
2014



Maurice Paronitti
Bienne (PRR)
2014



Béatrice Sermet-Nicolet
Bienne (PSR)
2006 / 2010 / 2014



Fatima Simon
Bienne (Les Verts)
2006 / 2010 / 2014



Silvia Steidle
Bienne (PRR)
2006 / 2010 / 2014

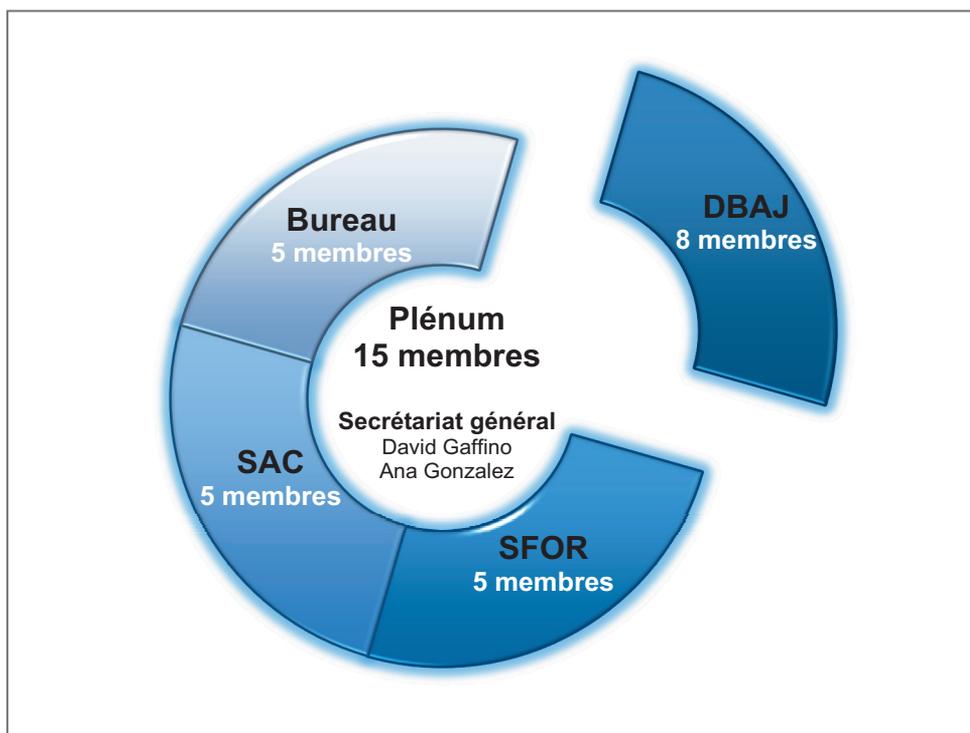


Ariane Tonon
Bienne (Les Verts)
2012 / 2014



André Vuille
Bienne (PPB)
2014

STRUCTURE DU CONSEIL



PLÉNUM

Pierrette Berger-Hirschi (présidente), Pierre Ogi (vice-président), Pascal Bord, André de Montmollin, Madeleine Deckert, Monique Esseiva-Thalmann, Erich Fehr, Marcel Liengme, Cédric Némitz, Maurice Paronitti, Béatrice Sermet-Nicolet, Fatima Simon, Silvia Steidle, Ariane Tonon, André Vuille.

BUREAU

Pierrette Berger-Hirschi (présidente), Pierre Ogi (vice-président), André de Montmollin, Monique Esseiva-Thalmann, Marcel Liengme.

SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente), Maurice Paronitti (vice-président), Madeleine Deckert (dès le 02.03.2016), Marcel Liengme, Fatima Simon.

SECTION FORMATION (SFOR)

Marcel Liengme (président), Ariane Tonon (vice-présidente), Pascal Bord, Béatrice Sermet-Nicolet, André Vuille.

DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ) (ORGANE MIXTE CAF/BIENNE/ÉVILARD)

Erich Fehr (président), Pierrette Berger-Hirschi, Pascal Bord, André de Montmollin, Madeleine Deckert, Marcel Liengme, Cédric Némitz, Silvia Steidle.

2. EVALUATION DES OBJECTIFS 2016 / EVALUATION DER ZIELE 2016

EVALUATION DES OBJECTIFS 2016

(DEUTSCH SIEHE UNTEN)

Pour l'année 2016, le CAF s'était fixé les huit objectifs suivants. Voici une évaluation de leur degré d'accomplissement, selon l'échelle suivante :

- 1 : pas du tout accompli, à revoir, abandonner ou reformuler complètement
- 2 : peu d'avancées, difficultés, à revoir ou reconduire partiellement
- 3 : bonnes avancées, projet en cours et/ou à reconduire/poursuivre
- 4 : très bonnes avancées, projet en bonne voie d'aboutir, résultats tangibles
- 5 : terminé, largement accompli ; à classer ou à reconduire sous d'autres formes

••••• **Soutenir et favoriser le succès du projet de rénovation et de nouvelle organisation du Théâtre Palace à Bienne et son insertion dans le réseau ARS des arts de la scène.**

Le projet de rénovation et de nouvelle organisation du Théâtre Palace a été adopté par le Conseil de ville par 48 voix contre 4 en avril 2016, grâce à un intense travail d'information et de lobbying mené notamment par le Conseil municipal, le CAF et les Spectacles français. Ce succès a été confirmé en votation populaire en juin 2016, avec plus de 62 % des suffrages exprimés. Le CAF a porté ce projet depuis sa création en 2006 ; il en a fait sa priorité absolue en 2016. Il a travaillé en étroite collaboration avec la Ville (DFCS) et les Spectacles français, il a créé et coordonné un groupe de soutien formé de plus de 300 personnalités de la région. Le CAF a aussi contribué à la campagne de financement participatif pour la rénovation, en mai 2016, par un don collectif des membres et du personnel du CAF. Le CAF a aussi œuvré à un soutien cantonal fort, en cherchant une solution avec le conseiller d'Etat Pulver pour compléter la subvention prévue du Fonds de loterie. Enfin, le CAF s'est uni au CJB pour appuyer le projet politiquement et médiatiquement, dès septembre 2016, en prévision des décisions cantonales prévues début 2017. La rénovation doit commencer à l'été 2017. Les Spectacles français de Bienne font partie intégrante du fOrum culture (ancien réseau ARS), dont le CAF a soutenu la création ; ces collaborations doivent se poursuivre et s'intensifier à l'avenir.

•••• **Etendre l'offre de places d'apprentissage à Bienne et dans la région, notamment les places en français et bilingues, par trois volets principaux :**

- **Reconduire et renforcer le projet de soutien aux élèves en difficultés dans les collèges francophones de Bienne :**

Le projet s'est pleinement mis en place en 2016, avec un soutien constant du CAF et du groupe de travail pour l'apprentissage à Bienne. Le CAF a décroché en 2016 une hausse du financement fédéral pour le projet et obtenu pour 2017 un financement conjoint avec le canton. Une cinquantaine d'élèves en difficultés des collèges francophones de Bienne ont bénéficié d'un soutien en 2016, en partenariat avec l'entreprise Quidux. Tous les élèves de la première volée du projet (2015-2016) ont trouvé une solution de formation à la fin de la scolarité obligatoire. Le soutien est en place en 11H et en 10H ; il s'étendra en 9H début 2017, à partir de quoi le projet sera intégralement déployé. La subvention accrue a permis un fonctionnement bien meilleur qu'en 2015, désormais avec un coach par collège. Cette offre doit être vue comme un complément (et non une concurrence) aux offres habituelles, pour tenir compte du bilinguisme et de la situation particulière des élèves francophones de Bienne.

- **Poursuivre et étendre le projet de places d'apprentissage pour francophones dans la vente à Bienne :**

Ce projet forme le deuxième volet du précédent. Il a rencontré un succès croissant auprès des jeunes (avec plus d'élèves intéressés que de places disponibles) et a continué à se mettre en place, mais encore avec quelques défauts de jeunesse ; il s'agit de commencer petit et d'augmenter progressivement le nombre de signatures de contrats. La collaboration avec les grands distributeurs s'est poursuivie et renforcée, ce qui est un succès en soi. Deux apprenties francophones biennoises de la première volée ont commencé leur apprentissage bilingue dans la vente en août 2016 ; elles ont malheureusement toutes deux abandonné, pour des raisons personnelles indépendantes de la langue. Deux autres contrats ont été signés en 2016 et plusieurs autres sont en préparation pour la deuxième volée (rentrée d'août 2017). Des contacts ont eu lieu avec les distributeurs pour mieux cerner les profils et les attentes de part et d'autre. Le processus devrait devenir optimal en 2017, pour le choix de la troisième volée. Le CAF a porté le projet en étroite collaboration avec l'entreprise Quidux ; il a cherché le financement et a participé au choix des élèves et à l'envoi des candidatures, tout en assurant un contact régulier avec les grands distributeurs.

- **Ouvrir de nouvelles possibilités de formation en français dans le secteur de la santé à Bienne :**

Des contacts ont eu lieu avec le Centre hospitalier de Bienne et avec la Ville de Bienne, pour augmenter les places d'apprentissage et de stage en français au CHB et dans les homes municipaux. La coordination s'est faite notamment dans le groupe de travail pour l'apprentissage à Bienne, où la Ville de Bienne est représentée. Ce groupe a reçu une délégation du CEFF santé-social, qui cherche lui aussi à augmenter les possibilités de formation en français à Bienne. Le CAF a aussi agi en collaboration avec le Forum du bilinguisme, qui assure le suivi du Label du bilinguisme attribué au CHB. Des signes encourageants ont été obtenus tant de la Ville de Bienne que du CHB, avec la création de nouvelles places en français pour 2017-2018. Il faut toutefois poursuivre ces efforts, le déséquilibre étant particulièrement marqué dans ce domaine (plus de 90 % de places en allemand).

Assurer l'avenir de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Bienne en dialogue avec le canton.

Le CAF a rencontré le conseiller d'Etat Pulver en mai 2016, en l'invitant dans les locaux de l'ESC de Bienne. Le CAF a souligné l'importance de cette école pour Bienne, notamment pour les francophones (pour qui les places de formation à plein temps sont particulièrement nécessaires) et pour le bilinguisme, très développé dans la culture de cet établissement. Auparavant, le CAF avait pris position auprès de la Direction INS pour assurer une place solide de l'ESC dans sa nouvelle structure. Le CE Pulver a affirmé qu'il n'était pas question de fermer l'ESC de Bienne, sans pouvoir s'engager à long terme au sujet d'éventuelles restructurations.

Soutenir la place du français et des formations bilingues à l'école obligatoire (développement et accompagnement de la filière bilingue de Bienne), au secondaire II et à l'Université de Berne.

L'objectif était peut-être formulé de façon un peu trop large ou imprécise. Le CAF n'a pas été sollicité en 2016 en lien avec la filière bilingue de Bienne ; il a appuyé un financement partiel via la loi fédérale sur les langues, qui a permis de soutenir plusieurs autres projets bilingues à divers niveaux d'enseignement. C'est principalement par le groupe de travail qu'il coordonne et le projet CAF/Quidux sur l'apprentissage bilingue et francophone (ci-dessus) que le CAF a été actif pour le bilinguisme dans la formation en 2016, ainsi que dans son soutien à l'ESC de Bienne (ci-dessus). Il a aussi rencontré, avec le CJB, une délégation de l'Université de Berne, pour évoquer une meilleure prise en compte du français dans cet établissement. La rencontre donnera lieu à la création d'un poste de responsable des affaires francophones à l'Université de Berne. Le CAF a aussi pris position pour l'enseignement des langues nationales dans le cadre d'une révision partielle de la loi fédérale sur les langues, en demandant une intervention fédérale si nécessaire, au vu de l'évolution dans certains cantons.

Obtenir avec le Conseil du Jura bernois et les milieux concernés la création pour 2017 de plusieurs places d'accueil d'urgence et de crise pour mineurs francophones dans la région.

L'objectif est pleinement atteint, même si les places ne seront finalement ouvertes que début 2018, pour des questions d'organisation. La décision a été prise par le conseiller d'Etat Schnegg en 2016, après un long travail de préparation par la Plateforme PIEA, avec le soutien constant du CAF et du CJB. Ces derniers ont rencontré le conseiller d'Etat Schnegg en novembre 2016 pour continuer à avancer sur ce dossier et sur divers autres affaires santé-social, qui feront l'objet de nouvelles démarches en 2017 (notamment le soutien en français aux personnes dépendantes et la prise en charge de jeunes adultes et enfants en bas âge).

Poursuivre et pérenniser la bonne collaboration avec le Conseil du Jura bernois, notamment à l'occasion des 10 ans des deux institutions en 2016.

Objectif pleinement atteint : le CAF et le CJB ont fêté leurs 10 ans en août 2016, lors d'une cérémonie organisée en marge de leur séance plénière commune. Ils ont fait le point sur leurs relations, jugées excellentes depuis quelques années, au cours d'une conférence de presse commune au Palace à Bienne. Ils ont mené plusieurs actions communes en 2016, qui contribuent à la réalisation des objectifs annuels 2016 du CAF, notamment en faveur du Théâtre Palace et de l'accueil d'urgence pour mineurs. Le CJB participe aussi au groupe de travail permanent sur l'apprentissage à Bienne. Les deux Conseils collaborent sur de nombreux dossiers dans l'intérêt de la région et leurs secrétariats généraux sont en contact permanent.

Soutenir les francophones et le bilinguisme dans les derniers travaux de mise en œuvre du projet « statu quo plus », principalement sur les points suivants :

Périmètre d'action du CAF :

Ce dossier a avancé de manière optimale en 2016 : le groupe de travail mené par le CAF a rendu son rapport au printemps 2016. Mis en consultation, il a été approuvé par la grande majorité des communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, puis par le Conseil-exécutif en juin 2016. Des contacts ont eu

lieu avec l'association seeland.biel/bienne en vue de préparer la mise en œuvre en 2017, pour être prêt pour les élections de renouvellement du CAF en 2018.

Moyens financiers pour le bilinguisme :

Ce projet n'a pour le moment pas débouché sur des décisions ni d'avancées définitives. Le CAF ne voit d'intérêt à la création d'une Commission du bilinguisme que si elle est dotée de moyens financiers pour soutenir des projets. En l'état actuel, il est trop tôt pour dire à quoi le projet va aboutir.

●●● **Assurer pour l'avenir les possibilités de financement via la loi fédérale sur les langues en s'opposant à la réduction des moyens et en développant de nouveaux projets pour 2016-2017.**

Cet objectif était double : c'est un échec douloureux pour la première moitié (s'opposer à la réduction des moyens dès 2017) et un plein succès pour la deuxième (développer de nouveaux projets pour 2016-2017). Le CAF s'est opposé en vain au projet de réduction des subventions fédérales ; avec le Forum du bilinguisme, il a rencontré le conseiller aux Etats Hans Stöckli, qui a ensuite déposé un amendement pour contrer cette baisse ; son amendement a été rejeté de justesse, par 21 voix contre 20, dans le cadre du programme d'économies budgétaires fédérales 2017-2019. Le CAF est très actif au sein du groupe de travail cantonal pour la loi fédérale sur les langues. Il a déposé quatre demandes en 2016, dont trois ont abouti (totalisant plus d'un quart des subventions accordées), et quatre demandes, qui ont toutes abouti, pour 2017. Grâce notamment aux efforts du CAF et du Forum du bilinguisme, la région biennoise est la grande bénéficiaire bernoise des subventions fédérales aux cantons plurilingues, ce qui est logique, puisque c'est la seule région officiellement bilingue dans le canton.

Le CAF constate que quatre objectifs prioritaires en 2016 sont très largement voire totalement atteints (Théâtre Palace, soutien à l'apprentissage, collaboration avec le CJB, création de places d'accueil d'urgence pour mineurs francophones). Le projet « statu quo plus » côté biennois a avancé à des rythmes inégaux : le soutien à la culture en espace bilingue a été renforcé, l'extension du périmètre d'action du CAF va devenir réalité en 2018, mais le soutien financier au bilinguisme reste très incertain. Le CAF a aussi été très actif dans le cadre de la loi fédérale sur les langues et a contribué à obtenir pour Bienne d'importantes subventions, mais il s'est opposé en vain à la forte réduction budgétaire prévue dès 2017. D'autres objectifs sont davantage en suspens ou nécessiteront un suivi attentif, notamment l'avenir des formations bilingues et en français, dans un contexte de nouvelles économies budgétaires cantonales en 2017 – 2018.

EVALUATION DER ZIELE 2016

Für das Jahr 2016 hat sich der RFB acht Ziele gesetzt. Hier eine Evaluation ihres Erfüllungsgrades gemäss folgender Skala:

- 1: nicht erfüllt, muss überprüft, aufgegeben oder komplett umformuliert werden
- 2: wenig fortgeschritten, Schwierigkeiten, überprüfen oder teilweise erneuern
- 3: gut fortgeschritten, Projekt läuft und/oder erneuern/fortsetzen
- 4: sehr gut fortgeschritten, Projekt auf gutem Weg, Resultate greifbar
- 5: abgeschlossen, weitgehend erfüllt, abschreiben bzw. in anderer Form erneuern

●●●● **Das Umbauprojekt und die neue Organisation des Theaters Palace in Biel sowie dessen Eingliederung in das Bühnenkunstnetzwerk ARS unterstützen und begünstigen.**

Der Stadtrat hat das Projekt Umbau und Neuorganisation des Palace-Theaters im April 2016 mit 48 gegen 4 Stimmen verabschiedet, dies dank einer intensiven Informations- und Lobbying-Arbeit seitens der Gemeinderats, des RFB und der Spectacles français. Dieser Erfolg wurde an der Volksabstimmung vom Juni 2016 mit einem Ja-Stimmen-Anteil von über 62 Prozent bestätigt. Der RFB hat dieses Projekt seit seiner Gründung im Jahr 2006 unterstützt und es 2016 zur absoluten Priorität erklärt. Er hat eng mit der Stadt (DBKS) und den Spectacles français zusammengearbeitet und einen Förderverein mit über 300 Persönlichkeiten aus der Region gegründet und koordiniert. Der RFB hat im Mai 2016 mit einer Kollektivspende der RFB-Mitglieder und des RFB-Personals auch zur Crowdfunding-Kampagne für den Umbau beigetragen. Der RFB hat sich ausserdem für eine starke kantonale Unterstützung stark gemacht, indem er mit Regierungsrat Pulver nach einer Lösung suchte, um den zugesagten Lotteriefondsbeitrag zu ergänzen. Und schliesslich hat sich der RFB mit dem BJR zusammengetan, um das Vorhaben ab September 2016 politisch und medial zu unterstützen, dies im Hinblick auf die für Anfang 2017 vorgesehenen kantonalen Beschlüsse. Mit der Sanie-

rung soll im Sommer 2017 begonnen werden. Die Spectacles français de Bienne gehören vollumfänglich zum fOrum culture (früheres Netzwerk ARS), dessen Gründung vom RFB unterstützt wurde. Diese Zusammenarbeit soll fortgesetzt und intensiviert werden.

●●● **Insbesondere das französisch- und zweisprachige Lehrstellenangebot in Biel und in der Region erweitern, indem in Biel...**

– ... das Projekt zur Unterstützung von französischsprachigen Sekundarschülerinnen und Sekundarschülern mit Schwierigkeiten fortgesetzt und ausgebaut wird:

Das Projekt konnte 2016 mit der fortgesetzten Unterstützung des RFB und der Arbeitsgruppe Bieler Lehrstellen vollständig umgesetzt werden. Der RFB hat 2016 für das Projekt eine Erhöhung der Bundesfinanzierung erhalten und für 2017 eine gemeinsame Finanzierung mit dem Kanton erreicht. Rund vierzig Bieler Sekundarschülerinnen und Sekundarschüler mit Schwierigkeiten haben 2016 in Partnerschaft mit der Firma Quidux Hilfe erhalten. Alle Schülerinnen und Schüler des ersten Projektjahrgangs (2015-2016) haben am Ende der obligatorischen Schulzeit eine Lösung für die weitere Ausbildung gefunden. Die Hilfen gelten für die Schuljahre 11H und 10H; ab Anfang 2017 auch für das Schuljahr 9H. Ab dann wird das Projekt seine volle Wirkung entfalten. Der höhere Beitrag hat einen wesentlich besseren Betrieb als noch 2015 ermöglicht, und jede Sekundarschule verfügt nun über einen eigenen Coach. Dieses Angebot ist als Ergänzung (und nicht als Konkurrenz) zu den üblichen Angeboten zu sehen, weil damit der Zweisprachigkeit und der besonderen Situation der welschen Schülerinnen und Schüler in Biel Rechnung getragen wird.

– ... das Projekt zur Förderung von Lehrstellen im Verkauf fortgesetzt und erweitert wird:

Dieses Projekt bildet den zweiten Teil des vorangehenden. Es kam bei den Jungen immer besser an (mehr Interessierte als verfügbare Plätze) und wurde trotz einiger noch zu behebenden Mängel weiter umgesetzt. Es geht darum, klein anzufangen und dann die Anzahl Vertragsunterzeichnungen stetig zu erhöhen. Die Zusammenarbeit mit den Grossverteilern wurde fortgesetzt und ausgebaut, was an sich schon ein Erfolg ist. Zwei Welschieler Lehrlinge des ersten Jahrgangs haben ihre zweisprachige Verkäuferlehre im August 2016 begonnen. Leider haben beide aus persönlichen Gründen, die nichts mit der Sprache zu tun haben, ihre Lehre abgebrochen. Zwei weitere Verträge konnten 2016 unterzeichnet werden, und mehrere andere sind für den zweiten Jahrgang in Vorbereitung (Schulbeginn August 2017). Mit den Verteilern bestehen Kontakte, um die Profile und jeweiligen Erwartungen besser umreissen zu können. Das Verfahren sollte 2017 optimiert werden, also für die Auswahl des dritten Jahrgangs. Der RFB hat das Projekt in enger Zusammenarbeit mit der Firma Quidux vorgebracht. Er hat sich um die Finanzierung gekümmert und hat sich an der Auswahl der Schülerinnen und Schüler sowie am Versand der Bewerbungen beteiligt, wobei stets regelmässige Kontakte zu den Grossverteilern gepflegt wurden.

– ... im Gesundheitssektor neue Ausbildungsmöglichkeiten auf Französisch geschaffen werden:

Es fanden Gespräche mit dem Spitalzentrum Biel und mit der Stadt Biel statt, um die Zahl der Lehrstellen und Praktikumsplätze für Französischsprachige am SZB und in den städtischen Altersheimen zu erhöhen. Die Koordination erfolgte namentlich in der Arbeitsgruppe Lehrstellen Biel, in der die Stadt Biel vertreten ist. Die Arbeitsgruppe hat eine Delegation des CEFF santé-social empfangen, das die Ausbildungsmöglichkeiten auf Französisch in Biel ebenfalls ausbauen möchte. Der RFB hat auch in Zusammenarbeit mit dem Forum für die Zweisprachigkeit gehandelt, welches das Zweisprachigkeitslabel, das dem SZB verliehen wurde, begleitet. Positive Zeichen gab es seitens der Stadt Biel und des SZB, wo für 2017-2018 neue Plätze für Französischsprachige geschaffen werden. Die unternommenen Anstrengungen müssen dennoch fortgesetzt werden, weil das Ungleichgewicht in diesem Bereich besonders ausgeprägt ist (über 90 % der Plätze sind für Deutschsprachige).

●●● **Im Dialog mit dem Kanton die Zukunft der Wirtschaftsmittelschule Biel sicherstellen.**

Der RFB hat sich im Mai 2016 mit Regierungsrat Pulver getroffen. Das Treffen fand in den Räumlichkeiten der Wirtschaftsmittelschule (WMS) Biel statt. Der RFB unterstrich dabei die Bedeutung dieser Schule für Biel, namentlich für die Französischsprachigen (für die Vollzeitausbildungsplätze besonders notwendig sind) und die Zweisprachigkeit, die in der Kultur dieser Schule sehr entwickelt ist. Zuvor hatte der RFB bei der ERZ Position bezogen, um sicherzustellen, dass die WMS einen soliden Platz in der neuen Struktur hat. Regierungsrat Pulver bestätigte, dass es ausser Frage stehe, die WMS Biel zu schliessen, ohne sich langfristig in Bezug auf allfällige Restrukturierungen verpflichten zu können.

••• Die Stellung der französischen Sprache und der zweisprachigen Ausbildungen an der Volksschule (Weiterentwicklung und Begleitung des zweisprachigen Bildungsgangs in Biel), auf Sekundarstufe II und an der Universität Bern unterstützen.

Das Ziel war vielleicht etwas zu breit oder zu ungenau formuliert. Für den zweisprachigen Bildungsgang in Biel wurde der RFB 2016 nicht angegangen. Er hat eine Teilfinanzierung über das eidgenössische Sprachengesetz unterstützt. Im selben Zusammenhang hat der RFB mehrere zweisprachige Projekte auf verschiedenen Unterrichtsstufen unterstützt. Der RFB hat sich 2016 vor allem über die von ihm koordinierte Arbeitsgruppe und über das Projekt RFB/Quidux betreffend zwei- und französischsprachige Lehren (vgl. oben) für die Zweisprachigkeit in der Ausbildung sowie für die Unterstützung der WMS Biel (vgl. oben) eingesetzt. Zusammen mit dem BJR hat er sich ausserdem mit einer Delegation der Universität Bern getroffen, um über eine bessere Verankerung der französischen Sprache an der Universität zu diskutieren. Ergebnis des Treffens ist, dass an der Universität Bern die Stelle eines Beauftragten für frankophone Angelegenheiten geschaffen wird.

•••• Zusammen mit dem Bernjurassischen Rat und den betroffenen Kreisen dafür kämpfen, dass 2017 in der Region mehrere Notunterkünfte und Platzierungsmöglichkeiten für französischsprachige Minderjährige in Krisensituationen geschaffen werden.

Das Ziel ist vollständig erreicht, auch wenn die Notunterkünfte erst Anfang 2018 bereitstehen werden. Regierungsrat Schnegg hat den entsprechenden Beschluss 2016 gefasst, nach langen Vorbereitungsarbeiten durch die Plattform PIEA und einer anhaltenden Unterstützung durch RFB und BJR. Letztere haben sich im November mit Regierungsrat Schnegg getroffen, um dieses und weitere Dossiers im Bereich Gesundheit-Soziales voranzubringen, die 2017 Gegenstand neuer Schritte sein werden (namentlich Unterstützung auf Französisch für Abhängige und Krisenbetreuung für junge Erwachsene und Kleinkinder).

•••• Die gute Zusammenarbeit mit dem Bernjurassischen Rat fortführen und verstetigen, namentlich anlässlich des 10-jährigen Bestehens beider Institutionen.

Ziel vollständig erreicht: Der RFB und der BJR haben ihr zehnjähriges Bestehen im August 2016 anlässlich einer Feier nach ihrer gemeinsamen Plenarsitzung gefeiert. Sie haben im Rahmen einer gemeinsamen Medienkonferenz im Palace in Biel eine Standortbestimmung ihrer Beziehungen vorgenommen, die sie seit einigen Jahren als ausgezeichnet erachten. Sie haben 2016 bei mehreren Dossiers zusammengearbeitet und so zur Realisierung der Jahresziele 2016 des RFB beigetragen, namentlich beim Palace-Theater und bei den Notunterkünften für Minderjährige. Der BJR hat auch in der ständigen Arbeitsgruppe Lehrstellen in Biel mitgewirkt. Beide Räte arbeiten bei zahlreichen Dossiers zusammen, dies im Interesse der Region, und ihre Generalsekretariate sind in ständigem Kontakt.

••• Die Französischsprachigen und die Zweisprachigkeit bei den letzten Umsetzungsarbeiten des Status-quo-plus-Projekts unterstützen, namentlich in Bezug auf...

– ...den Wirkungskreis des RFB:

Das Dossier ist 2016 optimal vorangekommen: Die vom RFB geleitete Arbeitsgruppe hat ihren Bericht im Frühjahr vorgelegt. In der Vernehmlassung wurde er von den deutschsprachigen Gemeinden des Verwaltungskreises Biel/Bienne grossmehrheitlich gut aufgenommen. Der Regierungsrat hat ihm im Juni 2016 zugestimmt. Es gab bereits Kontakte mit dem Verein seeland.biel/bienne, um die Umsetzung 2017 vorzubereiten und 2018 für die Erneuerungswahlen des RFB bereit zu sein.

– ...die finanziellen Mittel zugunsten der Zweisprachigkeit:

Dieses Projekt hat bisher zu keinen Beschlüssen oder definitiven Fortschritten geführt. Für den RFB ist die Einsetzung einer Zweisprachigkeitskommission nur dann von Interesse, wenn sie mit finanziellen Mitteln ausgestattet wird, damit sie Projekte unterstützen kann. Es ist noch verfrüht, eine Aussage darüber zu machen, wohin das Projekt führen wird.

••• Die Zukunft der Finanzierungsmöglichkeiten über das eidgenössische Sprachengesetz sicherstellen, indem eine Reduktion der Mittel bekämpft und für 2016-2017 neue Projekte entwickelt werden.

Dieses Ziel besteht aus zwei Teilen: Der erste Teil ist kläglich gescheitert (Bekämpfen, dass die Mittel für 2017 reduziert werden), während der zweite Teil ein voller Erfolg ist (Entwickeln neuer Projekte für

2016-2017). Der RFB hat sich vergebens dafür eingesetzt, dass die Beiträge nicht gekürzt werden. Zusammen mit dem Forum für die Zweisprachigkeit hat er sich mit Ständerat Hans Stöckli getroffen, der daraufhin einen Änderungsantrag eingereicht hat, um der geplanten Kürzung entgegenzutreten. Sein Antrag wurde im Rahmen des eidgenössischen Haushaltskonsolidierungsprogramms 2017-2019 ganz knapp mit 21 gegen 20 Stimmen abgelehnt. Der RFB arbeitet sehr aktiv in der kantonalen Arbeitsgruppe für das eidgenössische Sprachengesetz mit. Er hat 2016 vier Anfragen eingereicht, wovon drei zustande gekommen sind (die mehr als ein Viertel der gewährten Beiträge ausmachen), und vier Anfragen, die für 2017 alle zustande gekommen sind. Dank der Anstrengungen des RFB und des Forums für die Zweisprachigkeit ist die Region Biel in Bezug auf die Bundesbeiträge für mehrsprachige Kantone im Kanton Bern die grosse Nutzniesserin, was logisch ist, da sie im Kanton Bern die einzige offiziell zweisprachige Region ist.

Der RFB stellt fest, dass 2016 vier prioritäre Ziele weitgehend bzw. vollständig erreicht sind (Theater Palace, Lehrstellenförderung, Zusammenarbeit mit dem BJR, Schaffung von Notunterkünften für französischsprachige Minderjährige). Seitens Biel ist das Status-quo-plus-Projekt unterschiedlich vorangekommen: Die Kulturförderung im zweisprachigen Raum wurde verstärkt, die Erweiterung des RFB-Wirkungskreises wird 2018 Realität, doch die finanzielle Unterstützung der Zweisprachigkeit bleibt sehr ungewiss. Der RFB war auch im Rahmen des eidgenössischen Sprachengesetzes sehr aktiv und hat dazu beigetragen, dass Biel bedeutende Subventionen erhalten hat. Er hat sich jedoch vergebens gegen die ab 2017 vorgesehene massive Budgetkürzung gewehrt. Andere Ziele sind noch hängig oder benötigen eine aufmerksame Begleitung, namentlich die Zukunft der zwei- und französischsprachigen Ausbildungen im Zusammenhang mit den neuerlichen kantonalen Sparmassnahmen 2017-2018.

3. PLENUM ET BUREAU

Le Plénum est l'organe supérieur du CAF, réunissant les quinze membres élus. Il est tenu informé de toutes les activités du Conseil. Toutes les décisions politiques relèvent de sa compétence. En vertu du règlement du CAF, le Plénum délègue au Bureau et aux sections un certain nombre de compétences, pour la bonne marche des affaires courantes.

Le Bureau est l'organe de pilotage fonctionnel du CAF. C'est lui qui établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres sections (notamment les affaires santé-social), traite les affaires courantes, agit au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles (à l'attention du Plénum puis de la Chancellerie d'État).

SÉANCES

Le Bureau a siégé neuf fois en 2016, dont une séance avec le Bureau du CJB et une séance avec sa section SAP. Le Plénum a siégé à huit reprises, dont une séance commune avec le CJB, organisée dans le cadre des Jardins musicaux à Cernier (NE), pour les 10 ans du CAF et du CJB. Cette séance commune a été suivie d'une partie festive et d'un concert de l'Orchestre des Jardins musicaux, généreusement offert par l'Opéra Décentralisé de Neuchâtel (institution culturelle subventionnée par CJB et l'OC avec l'appui du CAF). Les autres séances plénières ont eu lieu à la Bibliothèque de la Ville de Bienne, à l'école du Marché-Neuf, au Palais des Congrès et à Evillard (salle communale et salle du Conseil municipal). Le CAF a invité M. Michel Walthert, vice-chancelier du canton de Berne, à participer à la dernière séance de l'année et au repas de fin d'année du CAF. M. Walthert accompagne le CAF avec conviction depuis plusieurs années, pour donner une place au bilinguisme et aux francophones de Bienne dans les projets cantonaux. Cette séance a eu lieu au Palais des Congrès de Bienne, qui fêtait ses 50 ans.

ACCUEIL D'URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES

Le CAF et le CJB sont engagés dans ce dossier depuis 2014, pour corriger une inégalité de traitement envers les francophones du canton. La région n'offre pratiquement aucune place d'accueil d'urgence ou de crise pour mineurs francophones. La plateforme PIEA et le CEPC se battent depuis des années pour ouvrir des places à Courtelary. Le CAF et le CJB ont rencontré la SAP à plusieurs reprises, notamment en novem-

bre 2016 avec le nouveau conseiller d'Etat Schnegg. La Direction de la santé publique a décidé, fin 2016, d'ouvrir 6 places (4 places d'accueil de crise et 2 places d'accueil d'urgence) dès 2018, au CEPC.

LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES

Le CAF participe depuis 2011 au groupe de travail cantonal sur la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (LLC). Chaque année, ce groupe décide des demandes à adresser à l'OFC au titre de l'aide aux cantons plurilingues. En plus de participer à ces décisions, le CAF propose et appuie lui-même divers projets (aide à l'apprentissage bilingue et francophone, bilinguisme hospitalier, théâtre bilingue, etc.). En 2016, 19 projets ont été soutenus, pour un total de 436 000 francs. Le nombre de projets soutenus au titre de l'aide fédérale aux cantons plurilingues n'avait jamais été aussi élevé que cette année, malgré la diminution du montant total à disposition, la Confédération ayant réduit l'ensemble de ses subventions de 3 % en 2016.

Une grande partie de ces subventions ont été attribuées à des institutions et projets de la région biennoise. Le CAF est également intervenu auprès de la Confédération pour tenter de contrer la décision de réduire d'un tiers les aides aux cantons plurilingues dès 2017. Avec le Forum du bilinguisme, il a rencontré le conseiller aux Etats Hans Stöckli, président du groupe interparlementaire pour le plurilinguisme au Parlement fédéral. M. Stöckli a ensuite déposé un amendement pour s'opposer à cette baisse ; son amendement a été rejeté de justesse, par 21 voix contre 20 et une abstention, dans le cadre du programme d'économies budgétaires fédérales 2017 – 2019.

Le CAF a également pris position sur le projet de révision partielle de la loi fédérale sur les langues, pour trouver une solution à la problématique de l'enseignement de la deuxième langue nationale. Dans sa prise de position le CAF a soutenu une variante qui fixe l'objectif d'atteindre un niveau équivalent en anglais et dans une langue nationale à la fin de la scolarité obligatoire.

LANGUE DANS LES OFFRES D'EMPLOI DU CANTON

Suite à des réclamations concernant la langue de publication des offres d'emploi du canton de Berne, le CAF est intervenu auprès de l'Office du personnel du canton. Celui-ci s'est montré ouvert au dialogue, sur la base d'une notice réglant la langue dans les mises au concours de postes. Ces efforts se sont conjointement avec ceux de la Chancellerie d'Etat, du CAF et du CJB dans le cadre du projet « statu quo plus », pour aboutir à une meilleure présence francophone dans l'administration cantonale. Le CAF a mis en place une veille des offres d'emploi du canton à Bienne, dès la fin 2016. Il la poursuivra en 2017, pour avoir un meilleur aperçu de la situation avant d'intervenir à nouveau. Selon des résultats intermédiaires, la grande majorité des offres d'emploi cantonales à Bienne sont publiées en allemand ; la plupart d'entre elles demandent une excellente maîtrise de l'allemand, plus rarement un certain niveau de français.

STATISTIQUES RÉGIONALES

Le CAF et le CJB ont participé en 2016 à des travaux de la Chancellerie d'Etat et du Service de coordination des statistiques du canton de Berne pour mettre en place dès 2017 une offre de statistiques régionales et cantonales. Ces données régionales (pour les arrondissements de Bienne et du Jura bernois) seront publiées sur les sites Internet du CAF et du CJB, en complément du portail cantonal de statistiques. Il s'agissait de trouver une solution après la fermeture de la Fondation interjurassienne pour la statistique (FISTAT), annoncée pour fin 2016 après le retrait du canton du Jura. Le but est d'avoir une offre de proximité, adaptée à la région francophone, en contribuant à sa visibilité au niveau romand.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - POM/FONDS DE LOTERIE

La Direction de la police et des affaires militaires (POM) soumet au CAF pour préavis les dossiers de subvention du Fonds de loterie en lien avec le district de Bienne. En règle générale, le CAF ne se prononce que dans les dossiers présentant une composante liée à la langue ou à la culture, comme des publications d'ouvrages ou des traductions. Le CAF s'est prononcé sur un total de huit dossiers du Fonds de loterie en 2016, sans compter les affaires du Fonds du sport et les rénovations de bâtiments protégés au patrimoine, qui ne passent en principe pas pour préavis. Le principal dossier était celui consacré à la rénovation du Théâtre Palace, où le CAF a œuvré à un soutien conjoint des Directions INS et POM, pour un total de 1,567 million de francs.

INVITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le CAF a été représenté à de nombreuses activités politiques, culturelles ou scolaires, durant l'année 2016. On peut notamment citer :

—	22.01.2016	Journée polysportive bilingue 2016 du canton de Berne
—	29.01.2016	Projection d'extraits du film Heidi avec doublages par les élèves de la filière bilingue, en présence du conseiller fédéral Alain Berset
—	25.02.2016	Lancement du Baromètre du bilinguisme 2016
—	25.02.2016	Conférence du journaliste Christophe Büchi sur le bilinguisme cantonal
—	03.03.2016	Séance de clôture sur la réorganisation des gymnases biennois
—	14.03.2016	Séance d'information sur la transformation du Théâtre Palace à Bienne
—	15.03.2016	Cérémonie de départ de Guy Lévy, secrétaire général adjoint INS
—	18.03.2016	Remise du Prix 2015 de l'AIJ à l'Assoc. interjurassienne des centres culturels
—	13.04.2016	Cérémonie d'ouverture du Salon interjurassien de la formation 2016
—	12.04.2016	AG du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)
—	12.04.2016	Présentation du projet de parc éolien à "Montoz-Pré Richard"
—	02.05.2016	87 ^e Assemblée générale annuelle des délégués de la Voix Romande
—	04.05.2016	Vernissage 15 ans de tandems linguistiques, par le Forum du bilinguisme
—	10.05.2016	Rencontre avec la Délégation du Comité de suivi de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
—	21.05.2016	151 ^e Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation
—	08.06.2016	Assemblée des membres de l'Association seeland.biel/bienne à Gléresse
—	29.06.2016	Cérémonie de clôture de la BFB-Bildung Formation Biel-Bienne
—	01.07.2016	25 ^e anniversaire du CIP à Tramelan
—	01.07.2016	Cérémonie de clôture 2016 du Lycée Technique
—	20.08.2016	Vernissage d'un ouvrage de l'ACEL consacré à l'œuvre de Francis Giauque
—	16.08.2016	Vernissage de l'exposition "Ouvre ton enveloppe" (pour favoriser le vote des jeunes)
—	30.08.2016	Statt Arena (débat consacré à la formation professionnelle à Bienne)
—	03.09.2016	Invitation à l'inauguration officielle de l'agrandissement de l'école primaire d'Evilard
—	10.09.2016	Festivités des 50 ans du Palais des Congrès
—	17.09.2016	Cérémonie d'ouverture du FFFH
—	24.09.2016	Remise du Prix Walser 2016
—	19.10.2016	Cérémonie de remise des Prix de la culture et de la médiation culturelle 2016
—	26.10.2016	Focus groupe baromètre du bilinguisme - bilinguisme dans les écoles
—	05.11.2016	Journée portes ouvertes du Lycée Technique de Bienne
—	11.11.2016	Remise des distinctions du CJB pour mérites exceptionnels dans la culture
—	15.11.2016	Invitation à la cérémonie du Prix du cinéma et du Prix de la musique 2016 du canton
—	25.11.2016	Accueil des partenaires de la commune municipale d'Evilard
—	29.11.2016	Remise du Prix de la culture de la Ville de Bienne
—	30.11.2016	23 ^e Forum (élargi) de la COFRA
—	07.12.2016	Assemblée des membres de l'association seeland.biel/bienne
—	15.12.2016	Repas de fin d'année du Conseil de ville de Bienne

AUTRES AFFAIRES DU BUREAU/PLÉNUM

- **Elections de mi-mandat (Bureau/présidence)**
Elus au printemps 2014, les cinq membres du Bureau du CAF se sont mis à disposition pour un nouveau mandat de deux ans. Ils ont été élus à l'unanimité en mai 2016 et reconduits dans leurs fonctions respectives avec les remerciements du Conseil pour le travail accompli.
- **Bilinguisme hospitalier** : le CAF est resté en contact avec le Centre hospitalier de Bienne pour renforcer son bilinguisme, avec le soutien de la loi fédérale sur les langues d'une part, avec le suivi du Baromètre du bilinguisme par le Forum du bilinguisme d'autre part. Le CAF a aussi appuyé une demande de l'Hôpital de l'Île pour une aide via la loi fédérale sur les langues.
- **Groupe d'aménagement cantonal** : le CAF a été contacté au sujet du bilinguisme du Groupe d'aménagement cantonal, qui touchait autrefois un soutien cantonal. Des solutions sont à l'étude.

4. SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général du CAF est composé de M. David Gaffino et de Mme Ana Gonzalez, qui occupent respectivement les postes de secrétaire général (à 75% puis 80% depuis mars 2016, dont 5% financés par les communes de Bienne et d'Evilard) et de secrétaire administrative (20% puis 40% dès avril 2016). La Chancellerie d'Etat a procédé en 2016 à une légère augmentation de la dotation en personnel du CAF, dans le cadre du projet « statu quo plus » et en lien avec les tâches toujours croissantes de l'institution.

Mme Ana Gonzalez et M. David Gaffino exercent tous deux d'autres activités dans le reste de leur temps de travail. Le secrétaire général poursuit depuis 2014 une formation universitaire en droit, effectuée en emploi. La secrétaire occupe depuis avril 2016 un poste de co-responsable du Secrétariat de langue française à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne. Elle a cependant cédé son poste de secrétariat à 10% au Forum du bilinguisme à la mi-2016.

Le poste de secrétaire général du CAF est inscrit dans la loi sur le statut particulier (art. 41). Son cahier des charges est défini par le règlement du CAF. Sa mission première est d'assurer le bon fonctionnement du CAF et d'assister les membres et les président-e-s de sections et du Conseil. Il est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et subordonné au vice-chancelier de langue française. Il assure le lien administratif entre le CAF, le CJB et les services du canton, dont la COFRA. Il est aussi chargé des relations avec les médias et avec les autres partenaires du CAF, comme le Forum du bilinguisme.

Outre la gestion des affaires politiques du CAF, le secrétariat général a participé à différents projets administratifs, tels que des séminaires de cadres cantonaux, le passage à la téléphonie par Intranet, l'introduction d'un nouveau système de gestion électronique des documents et la migration du serveur Internet du CAF.

5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL

PRISES DE POSITION (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)

- Autorisation de dépenses 2016 : participation financière du canton de Berne pour les mandats bernois organisés par la HEP Berne-Jura-Neuchâtel (BEJUNE)**

Le CAF a pris position le 15 mars 2016, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil exécutif d'approuver l'autorisation des dépenses 2016 pour les mandats bernois (formation continue) à la HEP BEJUNE et de libérer le crédit de 306 000 francs y afférent.
- Loi sur le développement du tourisme**

Le CAF approuve le 12 mai 2016 le projet de loi et reconnaît l'importance pour notre canton de manifestations sportives et touristiques de grande envergure. Il approuve la possibilité pour le canton de soutenir particulièrement certaines manifestations d'ampleur internationale. Il relève toutefois que des manifestations d'ampleur internationale peuvent avoir lieu aussi dans d'autres régions que l'Oberland, y compris dans le Jura bernois et le Seeland et il part du principe que ce soutien cantonal accru pourra aussi être accordé à de telles manifestations, même si elles sont ponctuelles.
- Création du Réseau égalité Berne francophone – modification d'ordonnance (OO CHA)**

Dans sa prise de position du 13 mai 2016, le CAF relève l'importance du travail de promotion de l'égalité dans tout le canton, en français comme en allemand. Le projet de mise en œuvre reprend plusieurs propositions faites par le CAF, comme le fait de s'appuyer sur des gens du terrain et de collaborer avec des institutions et organisations actives dans le domaine de l'égalité, avec un ancrage local dans la composition du réseau. Le Réseau égalité Berne francophone vise à offrir une solution de remplacement après la fermeture de l'Antenne interjurassienne de l'égalité.
- Rapport comparatif des principales conditions d'engagement du corps enseignant**

Le CAF souligne dans sa prise de position du 23 juin 2016 la situation difficile de l'école bernoise, avec des conditions d'engagement en majorité moins compétitives que celles des autres cantons. Il relève l'importance de ce rapport qui confirme les nombreux défis auxquels l'école doit faire face, notamment à Bienne, en raison du plurilinguisme et de la mixité sociale et culturelle croissante des classes. Il soutient le rapport comparatif à l'attention du Grand Conseil, en appelant ce dernier à prendre les mesures préconisées pour rétablir la situation.

Modification de l'ordonnance sur le statut du corps enseignant (OSE)

Le 23 juin 2016, le CAF approuve le projet de révision partielle de l'OSE qui tend vers une égalité de traitement entre les directrices ou directeurs d'établissements du primaire et du secondaire. La modification aura pour effet une amélioration juste et nécessaire des conditions d'engagement dans les directions d'établissements scolaires. Cette amélioration est importante pour faire face à tout risque de pénurie d'enseignantes et d'enseignants dans le canton de Berne.

Modification de la loi sur la Haute école pédagogique germanophone (LHEP)

Le CAF a pris position le 23 juin 2016 au sujet de la révision partielle de la loi sur la Haute école pédagogique germanophone (LHEP). Sans se prononcer en détail sur un objet qui touche uniquement la partie germanophone du canton, le CAF souligne que, pour d'autres raisons, la problématique se pose également à la HEP-BEJUNE et donc dans la partie francophone du canton. En alignant les conditions d'admission des hautes écoles bernoises à celles qui se pratiquent ailleurs en Suisse, le canton ferait un pas dans la bonne direction.

Modification partielle de la Constitution cantonale bernoise

Dans sa prise de position du 28 juin 2016, le CAF approuve le projet de révision partielle de la Constitution cantonale tel que proposé par la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE). Il salue en particulier l'adaptation des compétences financières du Conseil-exécutif, du Grand Conseil et du peuple, système qui date d'une vingtaine d'années. Le doublement prévu des compétences financières du Conseil-exécutif répond aux réalités actuelles et permettra au CAF de continuer à exercer sa participation politique dans de bonnes conditions.

Statistiques régionales – solution de remplacement pour la FISTAT

Le CAF salue, dans sa prise de position du 28 juin 2016, la solution de statistiques régionales, en remplacement de la FISTAT, dissoute à la fin 2016. Il relève l'importance de la statistique pour comprendre et expliquer une région. Il salue les efforts réalisés en vue de continuer à publier des statistiques régionales et le choix qui a été fait d'offrir une statistique dans les deux langues pour l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, ce qui n'était pas le cas dans le cadre de la FISTAT (institution interjurassienne au sens strict, sans Bienne).

Nomination des membres du Réseau égalité Berne francophone

Le CAF a pris connaissance au mois d'août 2016 avec satisfaction de la décision du Conseil-exécutif de mettre en œuvre le Réseau égalité Berne francophone, projet que le CAF a soutenu pour continuer d'assurer des services de qualité dans la partie francophone du canton, dans le domaine de l'égalité entre la femme et l'homme, malgré la dissolution de l'Antenne interjurassienne pour l'égalité. Il souligne la nécessité de trouver des personnes de langue maternelle française ou bilingues et maîtrisant bien le français tant à l'oral qu'à l'écrit, étant donné que ce Réseau égalité Berne francophone vise à garantir des services en français, en complément de ce que propose le Bureau cantonal de l'égalité. Le CAF salue en ce sens le fait qu'un secrétariat soit mis en place avec une personne francophone (et bilingue) maîtrisant parfaitement le français et propose qu'il soit « veillé à une représentation équilibrée des sexes, des régions et des sensibilités politiques » dans la commission.

Planification des soins 2016

Le CAF a pris position le 30 août 2016 sur la planification des soins 2016, sans commentaire particulier, si ce n'est la demande de continuer à prendre en compte la réalité bilingue des soins. Le CAF demande où en sont les tractations sur l'intégration des surcoûts du bilinguisme dans les forfaits négociés avec les assurances-maladie, système que le canton avait choisi de privilégier au détriment de subventions directes. Le CAF rappelle sa prise de position sur la planification hospitalière 2011 – 2014 et ses multiples démarches dans les années qui ont suivi, pour demander au canton de prendre en compte le bilinguisme dans les soins. Suite à la prise de position du CAF, la Direction de la santé publique a intégré la thématique bilingue dans sa planification des soins ; elle a toutefois refusé d'y lier la question du financement de ce bilinguisme.

Contrôle du mandat – aide aux personnes dépendantes dans le Jura bernois

Le 23 septembre 2016, le CAF revient sur les deux scénarios proposés par le canton pour la prise en charge des personnes dépendantes dans le Jura bernois. Il comprend la volonté de trouver une solution pour le Jura bernois en mettant fin à l'ancienne distinction entre substances légales et illégales. Le CAF est d'avis que la solution souhaitée par le CJB doit primer, dans le Jura bernois, mais en donnant les garanties nécessaires pour le maintien de services dans les deux langues officielles

à Bienne. Le Canton doit assumer sa part de responsabilité; le bilinguisme doit désormais être intégré au contrat de prestations de Santé bernoise à Bienne, avec une contrepartie financière. Il s'agit de respecter le bilinguisme officiel de l'arrondissement de Biel/Bienne, garanti par la Constitution. La réorganisation n'a pas encore été menée à son terme ; le CAF restera vigilant.

Révision totale de la loi sur le droit de cité cantonal et le droit de cité communal (loi sur le droit de cité, LDC)

Le CAF demande, dans sa prise de position du 28 septembre 2016, de préciser dans l'article 10, al. 1 lit. d, que l'intégration doit se faire dans au moins « une des deux langues officielles » de l'arrondissement administratif auquel appartient la commune de naturalisation. Ceci pour tenir compte de l'arrondissement de Biel/Bienne, qui compte deux langues officielles.

Modification de la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (loi sur les langues, LLC)

Le 29 septembre 2016, le CAF salue la volonté du Conseil fédéral d'agir pour préserver l'enseignement des langues nationales à l'école primaire. Il soutient le principe d'une inscription dans la législation fédérale. Après examen des trois variantes, le CAF donne sa préférence à la variante 2, qui fixe un objectif de « compétences équivalentes dans une deuxième langue nationale au moins, ainsi qu'en anglais », au terme de la scolarité obligatoire. Le CAF regrette par ailleurs que la Confédération s'apprête à couper un tiers de ses aides aux cantons plurilingues dès 2017, comme l'avait déjà relevé le CAF en prenant position contre le programme de stabilisation des finances fédérales 2017 – 2019. Plusieurs projets risquent d'être menacés, ce qui va à contre-courant des intentions défendues par le Conseil fédéral pour la compréhension entre les langues nationales.

Révision totale de la loi sur l'exécution des peines et mesures (LEPM). Nouvelle loi sur l'exécution judiciaire (LEJ)

Le CAF souligne, dans sa prise de position du 29 septembre 2016, l'importance que les établissements privés ou les particuliers à qui l'Etat confie des tâches dans le domaine de l'exécution judiciaire respectent les dispositions du droit cantonal (comme c'est mentionné à l'art. 16 al. 1 et al. 2). Ce respect des dispositions cantonales doit impliquer notamment le respect des règles constitutionnelles relatives aux deux langues officielles, dans le canton et en particulier dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Dans un domaine sensible comme l'exécution judiciaire, il importe tout particulièrement de veiller à ces règles.

Loi sur les Eglises nationales bernoises (loi sur les Eglises nationales, LEgN)

Le 10 novembre 2016, le CAF relève avec approbation le nouvel article 11, consacré aux langues. Cet article fait référence aux langues officielles; le principe de territorialité des langues ne s'applique pas aux paroisses de manière aussi stricte qu'ailleurs. Le CAF estime que la possibilité de paroisses bilingues et de périmètre différenciés répond à une demande et permet le renforcement des paroisses confrontées à des difficultés en raison de leur masse critique. Le CAF estime important qu'une fusion de paroisses ne soit possible « qu'à la condition que tous ses membres soient partie prenante et reçoivent l'assurance de pouvoir vivre leur foi dans leur propre langue ».

Révision totale de la loi sur la police (LPol)

Le 10 novembre 2016, le CAF salue les efforts déployés par la Police cantonale, notamment à Bienne, pour prendre en compte le bilinguisme, former si possible des patrouilles bilingues et répondre à la population dans les deux langues officielles. L'exigence de la maîtrise des langues officielles apparaît bien dans le projet de loi, au sujet de la formation des agentes et agents. Le CAF salue l'exigence d'avoir au minimum des connaissances de base de la deuxième langue officielle pour entrer dans la Police cantonale. Le CAF demande que ce principe figure dans la nouvelle loi et pas uniquement dans son commentaire. Il fait quelques commentaires sur les groupes de parole contre la violence domestique et les tâches de police déléguées à des tiers.

Autorisation de dépenses 2017 ; mandats bernois organisés par la HEP-BEJUNE ; participation financière du canton de Berne

Le CAF a pris position le 10 novembre 2016, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation des dépenses 2017 pour les mandats bernois organisés par la HEP BEJUNE. Le CAF soutient le projet d'arrêté portant sur un montant de 564 400 francs.

Autorisation de dépenses 2017 ; crédit d'engagement pour la HEP-BEJUNE ; participation financière du canton de Berne

Le CAF a pris position le 10 novembre 2016, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation des dépenses 2017 pour la HEP BEJUNE et de libérer le crédit de 6 123 475 francs y afférent.

Autorisation des dépenses 2017 ; crédit d'engagement pour la HES-SO et la HE-Arc ; participation financière du canton de Berne

Le CAF a pris position le 15 décembre 2016, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation de dépenses 2017 pour la HES-SO et la HE-Arc portant sur un montant de 11 796 543 francs.

Crédit de rénovation du Théâtre Palace à Bienne

Dans leur corapport commun du 15 décembre 2016, le CAF et le CJB réitèrent leur soutien commun au projet de rénovation du Théâtre Palace à Bienne. Ils approuvent le financement du Fonds de loterie, complété par une contribution de la Direction INS ; ce montage a été négocié par le CAF avec l'INS. Le CAF et le CJB recommandent de libérer le crédit ce montant total de 1,567 million de francs et remercient la POM de reconnaître le caractère prioritaire de ce dossier pour la région, afin de lancer le chantier. Le Théâtre Palace offre la plus grande scène de la région et la plus grande salle de théâtre francophone du canton. Appelée à gérer le Théâtre Palace à l'avenir, la fondation des Spectacles français a bénéficié dès 2016 d'une subvention de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour un programme de rencontre entre les publics germanophones et francophones au Théâtre Palace.

Autres consultations cantonales (sans commentaire particulier)

Le CAF a été consulté sur une série d'autres objets mis en consultation, pour lesquels il a renoncé à prendre position, en estimant après examen qu'elles n'avaient pas de lien spécifique avec les affaires francophones. Il s'agissait des objets suivants : loi portant introduction de la LF sur l'asile et LF sur les étrangers ; Ordonnance de Direction sur la gestion et l'archivage des communes ; loi sur les déchets ; Plan directeur du canton, adaptation de la mesure C_21 « Promouvoir les installations de production d'énergie éolienne » ; loi sur les préfets et les préfètes (LPr) ; loi sur le transfert de la commune municipale de Clavaleyres au canton de Fribourg dans le cadre d'une fusion avec la commune de Morat (LCla) ; loi sur la participation du canton à BKW SA (LB KW) ; révision partielle de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) ; modification de la loi sur le commerce et l'industrie (LCI) .

NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS ET DE MEMBRES DE COMMISSIONS

- **Commission intercantonale de littérature (CiLi)** : Le CAF a approuvé en mai 2016 la proposition de nomination de M. Grégoire Vuilleumier en tant que nouveau membre de la Commission intercantonale de littérature (CiLi). Cette nomination s'inscrit dans la suite du projet d'augmentation du nombre de membres de la CiLi. Par ailleurs, le CAF a approuvé en octobre 2016 le renouvellement de mandat de Mme Valérie Meylan au sein de la CiLi.
- **Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS)** : Le CAF a approuvé en octobre 2016 la proposition de nomination de M. Fabrice Bessire (de Courtelary) et de Mme Noelia Tajés (de Genève) en tant que nouveaux membres de la Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS). Il souligne qu'il saluerait, sur le principe et dans la mesure du possible, la participation de membres issus de la région, pour travailler dans ces commissions cantonales et intercantionales.
- **Nomination du chef de l'antenne francophone de l'OSSM à La Neuveville** : Consultés dans la procédure de nomination du chef de l'antenne francophone de l'OSSM à La Neuveville, le CAF et le CJB ont rencontré les représentants de l'OSSM, M. Hanspeter von Flüe, chef d'office, et M. Martin Reber, responsable de l'unité sport, puis le conseiller d'Etat Hans-Rudolf Käser. Ils ont approuvé la nomination de M. Martin Reber à ce poste et la transformation du poste de commandant d'arrondissement du Jura bernois en un poste de suppléant du commandant d'arrondissement du canton. Le conseiller d'Etat Käser s'est engagé à soumettre ce poste de suppléant au préavis du CAF et du CJB et à pérenniser l'antenne francophone de l'OSSM en l'inscrivant dans la loi.
- **Procédure de nomination du directeur/de la directrice des SPJBB** : Le CAF a délégué M. Pierre Ogi dans cette procédure de nomination. La SAP a nommé un directeur par intérim, en la personne du médecin cantonal. Elle a proposé une candidature unique. La SAP a décidé de prolonger le man-

dat du médecin cantonal comme directeur par intérim, jusqu'à la fin 2016, étant donné que l'intérim se passe bien et que de nombreux projets sont en cours. Par la suite, les SPJBB seront transformés en SA et le directeur sera nommé par le Conseil d'administration, donc sans participation politique.

6. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL

Signée en 2012, la convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013, pour une durée reconductible de quatre ans. Elle régit la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Sur l'année 2016, le total d'heures de tâches communales comptabilisées atteignait environ 41 heures, soit 2.5 % du temps de travail global effectué. C'est moins que le total prévu par la convention (5% du temps de travail). Ce léger tassement était prévisible pour 2016, après un dépassement d'heures communales en 2013 (6,2 %) et 2014 (8,4 %), en raison notamment du projet « statu quo plus ». Les tâches communales avaient très bien correspondu au cadre prévu en 2015 (4,9 %). Avec 5,5 % sur l'ensemble de la période, le travail communal reste bien dans la cible de 5 % en moyenne.

Voici un aperçu des tâches du CAF au niveau communal en 2016, sans être exhaustif et en précisant qu'il est souvent impossible de séparer strictement tâches cantonales et tâches communales, le CAF étant un organe de droit mixte actif aux deux niveaux.

Rénovation et nouvelle utilisation du Théâtre Palace

Le CAF a porté le projet de rénovation et de nouvelle organisation du Théâtre Palace depuis sa création en 2006 ; il en a fait sa priorité absolue en 2016. Le projet a été adopté à la quasi-unanimité par le Conseil de ville en avril 2016 puis en votation populaire en juin, par plus de 62 % des voix, grâce à un intense travail d'information et de lobbying mené notamment par le Conseil municipal, le CAF et les Spectacles français. Le CAF a travaillé en étroite collaboration avec la Ville (DFCS) et les Spectacles français, il a créé et coordonné un groupe de soutien formé de plus de 300 personnalités de la région. Il s'est aussi engagé dans la recherche d'un solide financement cantonal, qui allait au-delà de la contribution du Fonds de loterie, grâce à un apport de la Direction de l'instruction publique au nom du soutien au bilinguisme. La rénovation doit commencer à l'été 2017.

Révision totale du règlement sur la réclame en ville de Bienne

Dans sa prise de position du 13 septembre 2016, le CAF souligne l'importance de la thématique du bilinguisme dans l'affichage public. Ce thème fait l'objet de plaintes et remarques fréquentes, de la part de la population, auprès du CAF et plus particulièrement auprès du Forum du bilinguisme, principalement (mais pas exclusivement) de la part de francophones qui disent se sentir dans une ville complètement alémanique, en raison de l'affichage. Tout en constatant que de nombreux efforts ont déjà été consentis, le CAF se réjouit de constater que le Conseil municipal partage ce souci et cherche à y apporter une solution. Il soutient sans réserve la décision d'introduire une disposition sur le bilinguisme, sous une forme encore à préciser. Contrairement à l'OACOT, le CAF estime que toutes les bases légales et jurisprudentielles sont acquises pour donner la compétence à la Ville de Bienne de régler dans ce domaine.

Formations en français au Centre hospitalier et dans les homes municipaux biennois

Le CAF a poursuivi les discussions au sujet des formations en français dans les homes municipaux, encore très germanophones. Le secteur de la santé est celui, avec la vente, où les francophones ont le plus de difficultés à trouver une place de formation à Bienne, avec seulement 7 % de places d'apprentissage en français. Ouvrir de nouvelles possibilités de formation dans ce secteur fait partie des objectifs du CAF en 2016. Le CAF a aussi relancé les discussions avec le CHB et les écoles de formation professionnelle. Un contact a notamment eu lieu avec le CEFF santé-social, qui avait rencontré le groupe de travail pour l'apprentissage à Bienne. A noter que ces démarches, quoique liées aussi au bilinguisme communal, n'ont pas été comptabilisées comme temps de travail communal.

Processus de subventions culturelles Ville – CAF – OC

Le CAF est d'avis que Bienne, ville bilingue devant soutenir une vie culturelle dans les deux langues (un théâtre en français, un théâtre en allemand, une bibliothèque bilingue, etc.) fait face à des surcoûts qui nécessitent un effort supplémentaire du canton, en vertu de la législation sur le statut particulier. Le CAF souhaite reprendre le dialogue sur la coordination entre subventions au niveau com-

munal et au niveau cantonal sur préavis du CAF. Depuis 2012, le CAF est mentionné comme un partenaire important de la Ville, dans le règlement sur l'encouragement de la culture. Les contacts sont fréquents, pour permettre au CAF, organe cantonal, de jouer son rôle dans le soutien accru à la vie culturelle bilingue et francophone, sans être bloqué par les décisions de la Ville de Bienne, qui se prononce en amont du processus de subventions et avec des moyens financiers restreints.

DBAJ et autres activités du CAF au niveau communal

Comme chaque année, le CAF a assumé en 2016 des tâches au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), notamment dans le cadre du projet « statu quo plus ». La DBAJ a aussi abordé la question du vote sur l'appartenance cantonale de Moutier. Le CAF a encore été impliqué dans d'autres activités au niveau communal, en dehors de la participation politique au sens strict. Les contacts avec les autorités communales sont fréquents et réguliers.

7. SECTION FORMATION (SFOR)

COMPOSITION ET SÉANCES

La SFOR se composait en 2016 des membres suivants, élus par l'assemblée plénière du CAF :

Marcel Liengme (président)
Ariane Tonon (vice-présidente)
Pascal Bord
Béatrice Sermet-Nicolet
André Vuille

La COFRA est informée des dates de séances et est invitée à la plupart d'entre elles. Le secrétaire général participe aux séances avec voix consultative.

La SFOR ou ses délégations se sont réunies à quatorze reprises en 2016, dont une séance en commun avec la section INS du CJB, en présence de la COFRA. Une séance a eu lieu également pour la rencontre annuelle avec le conseiller d'Etat Bernhard Pulver ainsi qu'une rencontre avec le rectorat de la HEP-BEJUNE. Outre la coordination scolaire romande et les tâches spécialisées dont on trouve un aperçu ci-dessous, la SFOR a aussi pour tâche la préparation de prises de position dans le domaine de la formation.

RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE ET BILINGUE À BIENNE

Le renforcement de la formation professionnelle en français et bilingue est une priorité de législature pour le CAF, qui coordonne un groupe de travail lancé en 2015 sous la présidence du canton (section francophone de l'OSP) avec de nombreux partenaires. Il s'agit notamment de corriger le fort déséquilibre entre places d'apprentissage en allemand et en français, celles-ci ne représentant qu'environ 30 % des places, pour une population biennoise à plus de 41 % francophone. Le déséquilibre est très fort dans la vente (env. 15 % de francophones) et la santé (7 %), deux secteurs où le groupe de travail a cherché à agir en priorité en 2016.

Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises en 2016 et ses membres ont mené de nombreuses actions pendant toute l'année. Outre une série d'actions cantonales (Journée de l'apprentissage sur les radios locales, Nuit de l'apprentissage, etc.), on peut citer des pourparlers avec le Centre hospitalier, le CEFF santé-social et la Ville de Bienne pour progresser dans le secteur de la santé ; de nouvelles places d'apprentissage en français sont annoncées pour 2017 – 2018. Dans la vente, un projet est porté par le CAF en partenariat avec l'entreprise Quidux et en collaboration avec les grands distributeurs (principalement Migros et Coop). Le CAF a pu sécuriser son financement, en obtenant une subvention fédérale de 80 000 francs en 2016, puis un financement conjoint de la Confédération et du canton de Berne dès 2017. La commune d'Evilard verse également une contribution annuelle et le CAF a commencé des pourparlers avec la Ville de Bienne pour qu'elle participe aussi au financement.

Ce projet comporte deux volets : une aide aux élèves en difficultés dans les trois collèges francophones de Bienne, et un volet « vente bilingue », permettant à des élèves francophones de se former chez Migros ou Coop (et leurs nombreuses succursales pour le sport, l'électronique, la bijouterie etc.) selon un mode bilingue : formation théorique et examens en français, formation pratique et contacts avec l'entreprise en allemand. Des cours d'allemand orientés vers la vente sont organisés à l'école BFB.

Au total, le projet CAF/Quidux permet de soutenir une cinquantaine d'élèves chaque année, pour la plupart pendant deux ans et demi (fin de scolarité obligatoire). Sur les 10 élèves de la première volée de 11H, tous ont trouvé une solution de formation ; le travail se poursuit avec le dernier et avec les volées suivantes. Le soutien s'est entièrement mis en place durant l'hiver 2016 – 2017, de la fin de 9H à la 11H. Des contacts ont aussi été pris en 2016 avec la 12^e APP, où le soutien peut se poursuivre en cas de nécessité.

Effectué en coordination avec l'Orientation professionnelle, les écoles et différents autres partenaires, ce projet est considéré comme une offre complémentaire et particulière, due au bilinguisme de Bienne et à la situation de triple minorité (dans leur ville, leur canton et leur pays) de sa population francophone.

AVENIR DE LA HEP-BEJUNE

Le CAF a rencontré une délégation du rectorat de la HEP-BEJUNE en décembre 2016. Il s'agissait de faire le point sur la réorganisation des sites et sur l'avenir de l'établissement, avec son nouveau recteur, M. Maxime Zuber, entré en fonctions en août 2016. La réorganisation des sites en 2011 – 2012 a engendré à Bienne certaines craintes, dues notamment au départ de la formation primaire, concentrée à Delémont et La Chaux-de-Fonds. Le rectorat s'est montré rassurant et affirmatif sur l'avenir du site de Bienne, qui reste un pôle essentiel de cette Haute école répartie sur trois cantons, grâce à la formation secondaire, à la formation continue et à la recherche. Le rectorat a exposé ses visions stratégiques. L'évolution des budgets (en baisse) a aussi été évoquée, de même qu'un projet de formation bilingue des enseignants. Enfin, l'assainissement du site de Bienne, prévue à l'horizon 2021 – 2022, a été thématiquée, le CAF proposant ses services pour des contacts avec la Ville de Bienne à ce sujet.

AVENIR DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE BIENNE / GYMNASÉ

Le CAF s'est adressé à la Direction INS début 2016, pour montrer son soutien à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Bienne. Cette démarche faisait suite à la réorganisation de l'école et à son intégration dans les gymnases de Bienne, ainsi qu'à une rencontre au CAF fin 2015. Le CAF a aussi participé à une séance d'information sur la fin de la réorganisation des gymnases (dont l'ESC) en mars 2016. Le CAF a souhaité donner sa chance à la structure proposée, tout en restant très attentif à certains points du schéma d'organisation. Il a rencontré le conseiller d'Etat Pulver dans les locaux de l'ESC en mai 2016. Il a demandé que la situation de l'ESC de Bienne soit renforcée et pérennisée. Au niveau fédéral, les écoles professionnelles à plein temps sont remises en question ; on cherche à favoriser le système dual. Le CAF insiste sans relâche sur l'importance de maintenir ces offres de formation professionnelle à plein temps à Bienne, où elles compensent quelque peu le manque de places d'apprentissage dual en français. Auparavant, le CAF avait aussi pris position en faveur d'une maturité bilingue en quatre ans, au sein du gymnase de Bienne ; ce sera le cas dès la rentrée d'août 2017.

BILINGUISME À L'UNIVERSITÉ DE BERNE

Le CAF et le CJB ont rencontré une délégation du rectorat de l'Université de Berne en septembre 2016, pour évoquer la place du français et du bilinguisme dans cet établissement. Le CAF relayait des plaintes reçues de quelques étudiants, qui jugeaient le bilinguisme déclinant à l'Université de Berne, notamment sur son site internet et dans ses systèmes informatiques. Le rectorat a confirmé que l'établissement n'est pas officiellement bilingue et que l'anglais y occupe une place croissante, surtout en formation master et doctorat. La loi prévoit que le français et l'allemand soient traités sur un pied d'égalité à l'Université de Berne, ce qui n'est guère possible dans les faits. Le rectorat s'est toutefois montré sensible à la problématique et prêt à chercher des améliorations, notamment pour les élèves francophones en bachelor. Suite à cette rencontre, l'Université a fait part de son intention de nommer une personne responsable des affaires francophones, en 2017. Elle a toutefois fait part aussi de difficultés de financement qu'engendrerait une prise en compte accrue du français.

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

La section Formation a reçu une délégation de l'AEMO du Jura bernois en novembre 2016. L'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) est une spécificité latine, représentée dans tous les cantons romands et dans le Jura bernois, mais pas dans la partie alémanique du canton. Son directeur M. Willy Baumgartner et son président M. Peter Gasser ont expliqué l'origine de ce projet dans le Jura bernois. Il s'agit d'intervenir dans les familles, avec leur accord, en cas de problèmes éducatifs et sociaux entre les parents et leurs enfants et ainsi de pouvoir intervenir, sans sortir l'enfant de son cadre scolaire, familial et associatif, en évitant des

placements inutiles. La question s'est posée d'examiner d'éventuelles possibilités du même type à Bienne et de faire un inventaire de ce qui existe déjà à Bienne pour couvrir les besoins des familles en difficultés. L'AEMO touche une subvention annuelle de la Direction de la santé publique, ce qui lui permet d'intervenir gratuitement dans les familles. A Bienne, les services sociaux s'adressent à des entreprises privées qui facturent leurs services à l'heure. L'AEMO a mis en évidence un tableau comparatif des coûts de l'AEMO et des coûts entraînés par des placements dans les cas où cela a pu être évité. Selon ce calcul, l'AEMO du Jura bernois a permis au canton de réaliser des économies substantielles. L'AEMO s'est dit prête à donner son soutien au cas où les autorités décidaient de mettre en place une structure similaire.

AUTRES AFFAIRES DE LA SFOR

- Le CAF s'est prononcé en commun avec le CJB sur les crédits annuels pour les hautes écoles (HEP-BEJUNE, HE-Arc) à l'attention du Grand Conseil ; il a tiré la sonnette d'alarme sur des budgets continuellement en baisse, sous la pression des mesures d'économies des cantons. Il a aussi participé à la préparation des réunions du Comité stratégique (COSTRA) pour la HEP, la HE-Arc et la CIIP.
- Le CAF et le CJB ont proposé à Bernhard Pulver de garder la présidence du COSTRA HE-Arc, pour conserver une présidence bernoise dans une haute école romande.
- Le CAF a participé au Forum élargi de la COFRA, organisé en novembre 2016 dans l'aula des gymnases de Bienne, sur le thème du « dialogue pédagogique », à savoir favoriser l'émergence d'idées et de projets au sein des écoles et du corps enseignant, plutôt que des réformes imposées par la hiérarchie. Une école germanophone a par exemple décidé de supprimer les évaluations notées, sous la forme d'un projet, qui a obtenu l'aval de M. Pulver. Le CAF a suggéré l'organisation de projets bilingues dans ce cadre également.

8. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la section des affaires culturelles du CAF (SAC) élus par l'assemblée plénière étaient les suivants en 2016 :

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente)
Maurice Paronitti (vice-président)
Madeleine Deckert (dès le 02.03.2016)
Marcel Liengme
Fatima Simon

La COFRA et l'OC sont informés des dates de séances et invités à la plupart d'entre elles. Le secrétaire général participe avec voix consultative.

La Section des affaires culturelles (SAC) du CAF a siégé à dix reprises en 2016, dont une séance en présence du conseiller d'Etat Bernhard Pulver et deux séances en présence de Mme Sybille Birrer, nouvelle cheffe de section « encouragement des activités culturelles » à l'OC. La SAC siège presque systématiquement avec M. Jérôme Benoît, délégué aux affaires bilingues et francophones à l'OC et fréquemment avec M. Aldo Dalla Piazza, secrétaire général adjoint de l'INS. La SAC soutient la vie culturelle à Bienne en se prononçant par préavis sur les dossiers de subventions cantonales dans le district bilingue de Bienne. Elle a aussi pour tâche de préparer les prises de position du CAF dans le domaine culturel et d'assurer le suivi des affaires culturelles en général.

THÉÂTRE PALACE

Le projet de rénovation et de nouvelle organisation du Théâtre Palace a été adopté par le Conseil de ville par 48 voix contre 4 en avril 2016, grâce à un intense travail d'information et de lobbying mené notamment par le Conseil municipal, le CAF et les Spectacles français. Ce succès a été confirmé en votation populaire en juin 2016, avec plus de 62% des suffrages exprimés. Le CAF a porté ce projet depuis sa création en 2006 ; il en a fait sa priorité absolue en 2016. Il a travaillé en étroite collaboration avec la Ville (DFCS) et les Spectacles français, il a créé et coordonné un groupe de soutien formé de plus de 300 personnalités de la région. Le CAF a aussi contribué à la campagne de financement participatif pour la rénovation, en mai 2016,

par un don collectif des membres et du personnel du CAF. Le CAF a aussi œuvré à un soutien cantonal fort, en cherchant une solution avec le conseiller d'Etat Pulver pour compléter la subvention prévue du Fonds de loterie. Enfin, le CAF s'est uni au CJB pour appuyer le projet politiquement et médiatiquement, dès septembre 2016, en prévision des décisions cantonales prévues début 2017. La rénovation doit commencer à l'été 2017. Les Spectacles français de Bienne font partie intégrante du forum culture (ancien réseau ARS), dont le CAF a soutenu la création ; ces collaborations doivent se poursuivre et s'intensifier à l'avenir.

RÉORGANISATION DE L'OC ET NOMINATION DU DÉLÉGUÉ FRANCOPHONE

Le dossier de la réorganisation de l'OC a surtout occupé le CAF en 2015 ; l'année 2016 a permis de consolider ce qui avait été décidé et de commencer à tester le nouveau système. M. Jérôme Benoît, partenaire de longue date du CAF en tant que chef de la section francophone de l'OC, a été nommé début 2016 à un double poste: délégué du CJB à la culture et (avec le préavis favorable du CAF) délégué aux affaires bilingues et francophones à l'OC, où il reste le principal partenaire et interlocuteur du CAF.

Opposé à la suppression de la section francophone de l'OC, le CAF a fini par l'accepter en échange de différentes garanties : pas de volonté de réduire les budgets culturels du canton à Bienne, renforcement du préavis du CAF qui devient déterminant dans la décision de l'OC, renforcement du rôle du délégué aux affaires francophones et bilingues et réexamen de la situation après deux ans.

En lien avec cette réorganisation, le CAF a aussi approuvé le nouveau règlement de l'OC et une révision de l'ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles. Il salue la bonne collaboration avec le nouveau délégué aux affaires francophones, qui garde la même compétence décisionnelle dans sa nouvelle fonction que l'ancien chef de section francophone. Néanmoins, le CAF reste vigilant et a prévu de faire le point à ce sujet avec le conseiller d'Etat Pulver en 2017.

NOTICE SUR L'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE EN ESPACE BILINGUE

Une nouvelle notice cantonale est entrée en vigueur durant l'été, au sujet du soutien à la culture en espace bilingue. Elle a été réalisée conjointement par le CAF et l'OC. Il s'agit notamment de formaliser le soutien du CAF dans le processus d'attribution de subventions, pour disposer d'un document écrit qui assure la continuité, y compris en cas de changements de personnes. Cette notice consacre le principe d'un « préavis déterminant » du CAF dans les décisions de subventions : lorsque le CAF peut s'appuyer sur des critères spécifiques à l'espace bilingue, l'OC doit en principe suivre son préavis ; s'il ne le fait pas pour de justes motifs, il doit les exposer par écrit.

PARTICIPATION POLITIQUE - SUBVENTIONS CULTURELLES - OC

Comme chaque année, le CAF s'est prononcé sur un grand nombre de dossiers de subventions culturelles, qui ont beaucoup mobilisé la SAC (cf. chapitre 13, statistiques). Les préavis du CAF sont communiqués aux médias tous les trimestres en moyenne. Parmi les dossiers francophones et bilingues soutenus particulièrement par le CAF en 2016, on peut citer l'Exposition suisse de sculpture en 2018, le Baromètre du bilinguisme 2016, la plateforme de littérature francophone ACEL.LI, les « Midi Théâtre ! » au Palace, le Plus Qu'île festival, une tournée du Théâtre de la Grenouille, une création de la compagnie Frakt, les 20 ans des Journées photographiques, le festival de musique Ear We Are ou encore, exceptionnellement à Berne, les Ciné-Rencontres de Berne (films français). Dans d'autres cas, le soutien renforcé demandé par le CAF n'a pas été suivi par l'OC, par exemple pour « Le plus grand cabaret d'ici », le cabaret n'étant pour le moment guère soutenu par le canton.

Plusieurs de ces soutiens étaient accordés en commun avec le CJB (subventions croisées), pour soutenir la culture régionale dans son ensemble et favoriser les échanges entre le Jura bernois et Bienne.

AUTRES AFFAIRES DE LA SAC

- Un nouveau membre a été élu à la SAC en 2016, en la personne de Mme Madeleine Deckert, maire d'Evilard. Mme Deckert a une formation dans le domaine de l'histoire de l'art et une formation artistique. Elle est aussi membre du syndicat des communes pour la culture et présidente de la Commission formation de seeland.biel/bienne.
- L'OC a régulièrement informé le CAF au sujet des projets de médiation culturelle à Bienne, via l'offre cantonale « Education et culture ». Le CAF relève qu'environ 46 000 francs ont été versés

pour 45 projets entre janvier et septembre 2016 à diverses écoles biennoises pour des activités de la région et du canton.

9. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la DBAJ sont d'une part élus par l'assemblée plénière du CAF, d'autre part désignés par les Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard. La présidence est assumée par le maire de Bienne M. Erich Fehr. Les membres de la DBAJ en 2016 étaient les suivants :

Membres élus par le CAF:

Pierrette Berger-Hirschi
Pascal Bord
André de Montmollin

Membres CM Bienne:

Erich Fehr
Cédric Némitz
Silvia Steidle

Membres CM Evilard:

Madeleine Deckert
Marcel Liengme

Le secrétaire général du CAF participe aux séances avec voix consultative ; il assure le secrétariat de la DBAJ, pour le compte également des communes de Bienne et d'Evilard.

Créée en 2009, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pour fonction principale de faciliter la coordination des positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions liées à l'avenir institutionnel de la région. La DBAJ in corpore a siégé deux fois en 2016, mais elle a délégué une partie de ses membres et le secrétaire général à diverses autres séances, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet « statu quo plus » (cf. ci-dessous).

MISE EN ŒUVRE DU PROJET « STATU QUO PLUS »

Le nombre de séances a été beaucoup plus réduit qu'en 2014 – 2015 ; une partie des travaux sont terminés et d'autres ont fait l'objet de rapports et de démarches hors séances. Le groupe de suivi a été informé à deux reprises, en janvier et en novembre 2016 à Sonceboz. De son côté, le CAF a notamment terminé ses travaux en vue de l'extension de son périmètre d'action (cf. ci-dessous). La mise en œuvre en 2016 d'un soutien renforcé à la culture en espace bilingue (cf. chapitre 8 ci-dessus) faisait aussi partie des mesures proposées par le CAF dans le cadre du statu quo plus. D'autres volets du projet sont terminés (comme la mise en place de relais francophones dans les Directions cantonales) ou en bonne voie (comme officialiser la participation politique du CAF à la distribution de subventions fédérales aux cantons plurilingues). D'autres aspects sont encore en discussion et s'avèrent plus compliqués, comme l'éventuelle création d'une commission du bilinguisme, que le CAF n'a jamais appelée de ses vœux, estimant qu'elle ferait doublon avec des institutions existantes (Forum du bilinguisme, CAF, CJB, Députation). Le CAF ne voit d'intérêt à une telle commission que si elle est dotée de moyens financiers pour favoriser le bilinguisme.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'ACTION DU CAF

Ce thème fait partie du projet « statu quo plus » (cf. ci-dessus). Il s'agit d'élargir le périmètre d'action du CAF aux 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne dès 2018 (contre seulement deux communes actuellement, dans l'ancien district de Bienne). Le but est de permettre une meilleure prise en compte du bilinguisme dans la région, de donner une voix aux francophones du reste de l'arrondissement et de mettre la loi en conformité avec la Constitution, qui établit que l'arrondissement de Biel/Bienne est bilingue (au niveau cantonal). En revanche, les 17 communes germanophones resteront monolingues. Cette distinction a été bien comprise en phase de consultation ; la quasi-totalité des communes a approuvé le projet.

Le groupe de travail mené par le CAF a terminé de siéger ; il a rendu ses conclusions dans un rapport adopté par la DBAJ le 10 mars 2016, puis approuvé par le Conseil-exécutif en juin 2016, sur la base de résultats favorables après la consultation des communes germanophones de l'arrondissement administratif.

Dès les élections du printemps 2018, le CAF s'appellera Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne. L'abréviation CAF restera inchangée. Le nombre de membres passera de 15 à 18, dont cinq membres issus des communes germanophones de l'arrondissement (qui seront élus par le biais de l'association régionale seeland.biel/bienne, en collaboration avec le CAF). Bienne réduira sa présence de 13 à 11 membres ; Evilard conservera deux membres. La proportion de francophones restera fixée à minimum deux tiers.

Les compétences du CAF resteront inchangées, sous réserve des améliorations apportées au Statut particulier et à la minorité francophone dans le cadre du « statu quo plus ». La mise en œuvre concrète se préparera en 2017, sur la base d'une ordonnance exploratoire.

VOTE SUR L'APPARTENANCE CANTONALE DE MOUTIER

Après avoir pris position en 2015 sur le projet de loi permettant l'organisation de votations sur l'appartenance cantonale de Moutier et de sa couronne, le CAF et la DBAJ sont restés en retrait des discussions en 2016, en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier en juin 2017. La DBAJ entend maintenir une politique de neutralité active, comme en novembre 2013 (votation au niveau de tout le Jura bernois) et comme dans les décennies qui ont précédé. Comme en 2013, elle précisera sa position peu avant la votation de 2017 ; elle a pris des mesures en ce sens fin 2016. Il s'agit de bien faire comprendre que la position biennoise n'est en aucun cas synonyme de désintérêt, mais au contraire de respect pour la population appelée aux urnes. La DBAJ entend respecter le droit à l'autodétermination de Moutier et des autres communes concernées, tout en rappelant l'importance des liens socio-culturels entre ces communes et Bienne, liens qu'il faudra maintenir quel que soit le résultat de la votation. La DBAJ s'engagera aussi pour le maintien et le développement du bilinguisme à Bienne et dans le canton, indépendamment du résultat du vote.

SIÈGE GARANTI - INTERVENTION HAMDAOUI AU GRAND CONSEIL

Une intervention de M. Hamdaoui a été annoncée dans la presse fin 2016, pour demander au Gouvernement bernois d'étendre à Bienne la garantie du siège francophone au Conseil-exécutif, actuellement réservé au Jura bernois. L'intervention n'a été déposée formellement au Grand Conseil que début 2017. Ni le CAF ni la DBAJ n'ont été consultés à ce sujet par le député. La thématique du siège garanti a déjà été abordée au sein du CAF par le passé et il semble clair que ce siège est réservé au Jura bernois pour des raisons historiques et géographiques, qui ne se transposent pas telles quelles sur un espace bilingue comme Bienne ou son arrondissement.

COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES

En tant qu'organe chargé de coordonner les questions institutionnelles entre Bienne/Evilard/le CAF et la région francophone, la DBAJ a aussi abordé la problématique de l'avenir de la HEP-BEJUNE et de son site biennois, les discussions en cours pour rebondir après l'échec du projet de conférence régionale Bienne-Jura bernois-Seeland, ou encore l'extension à Bienne des activités du Centre jurassien d'archives économiques (CEJARE).

10. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)

DIX ANS DU CAF ET DU CJB

Le CJB et le CAF ont siégé en séance plénière commune à Cernier, le 25 août 2016, à l'occasion de leurs dix ans. Le CAF et le CJB se sont constitués tous deux en 2006, sur la base de la loi sur le statut particulier de 2004. Cette séance anniversaire s'est déroulée dans le cadre des Jardins musicaux, une institution culturelle régionale subventionnée notamment par le CJB et l'OC, avec le soutien du CAF.

Ce choix de lieu illustre la politique des deux Conseils de soutiens croisés à la vie culturelle régionale, un des bilans positifs dressés après dix ans de travail en faveur de la région : du Réseau ARS à la Schubertiade de Bienne, nombreux sont les dossiers culturels qui ont bénéficié du soutien conjoint du CAF et du CJB ces dernières années. Ce travail est désormais renforcé par la nomination en 2016 d'un délégué du CJB à la culture, également interlocuteur du CAF à l'Office de la culture du canton.

Le CJB et le CAF ont présenté le résultat de leurs débats lors d'une conférence de presse organisée dans un autre lieu culturel symbolique : le Théâtre Palace à Bienne. Le CAF et le CJB ont décidé d'apporter leur soutien commun à ce projet, en vue d'une importante subvention cantonale à la rénovation.

Les deux organes ont fait le point sur d'autres projets qui avancent en commun, comme la publication dès 2017 de statistiques régionales en remplacement de l'offre de la FISTAT, institution interjurassienne qui cessera ses activités à fin 2016. Le CAF et le CJB collaborent aussi dans le domaine des places d'apprentissage en français, au sein d'un groupe de travail permanent instauré en 2014.

S'ils se réjouissent du chemin accompli, le CJB et le CAF rappellent qu'il reste beaucoup de travail sur différents dossiers, comme l'accueil d'urgence et la prise en charge des jeunes et des enfants placés. Le CAF et le CJB ont la conviction que c'est en travaillant ensemble et en tirant à la même corde qu'ils parviendront au mieux à défendre les intérêts de la région.

PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES

La collaboration entre les deux Conseils fait l'objet d'une attention particulière et d'un réexamen périodique. Elle est jugée excellente depuis quelques années. Les contacts sont multiples, à divers niveaux ; plusieurs thèmes importants ont été défendus ensemble par les deux conseils en 2016. Ce chapitre ne se veut pas exhaustif. De nombreux dossiers évoqués dans le présent rapport ont fait l'objet d'actions communes ou concertées entre le CAF et le CJB.

Dans un nombre croissant de dossiers de subventions culturelles, un partage a pu être assuré entre l'enveloppe du CJB et celle de l'OC sur préavis du CAF (cf. plus bas, statistiques de subventions). Ces partages ont lieu lorsque des manifestations culturelles sont organisées dans le Jura bernois, avec la participation d'acteurs culturels biennois, et inversement. Les montants partagés sont en augmentation depuis plusieurs années, ce qui témoigne des liens croissants entre Bienne et le Jura bernois dans le domaine culturel.

RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER D'ETAT PIERRE ALAIN SCHNEGG

Le CJB et le CAF ont rencontré le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, élu en 2016, quelques mois après sa prise de fonctions. La rencontre a eu lieu à Sonceboz, en collaboration avec la plateforme PIEA. Les thèmes traités étaient l'accueil d'urgence, la création d'une structure pour remplacer le Foyer de St-Imier (pour les jeunes de 15-25 ans), le bilinguisme hospitalier, le concept cantonal de l'enseignement spécialisé et l'aide aux personnes dépendantes. Le conseiller d'Etat Schnegg a confirmé que six places d'accueil d'urgence seraient créées au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC). Avec l'appui du CAF et du CJB, le CEPC et la plateforme PIEA ont demandé diverses garanties. Une nouvelle rencontre sera organisée dans les mois à venir, pour le suivi des dossiers santé-social dans la région.

ANTENNE FRANCOPHONE DE L'OSSM À LA NEUVEVILLE

Le CJB et le CAF ont posé les bases d'une solution durable pour l'agence francophone de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) à La Neuveville. Cette solution a été trouvée avec la Direction de la police et des affaires militaires (POM), en accord avec M. Hans-Jürg Käser, conseiller d'Etat en charge et président du Conseil-exécutif. La proposition a été faite d'inscrire cette agence francophone (créée en 2008) dans la loi sur le statut particulier, pour assurer sa pérennité.

Le CAF et le CJB ont été consultés par la Direction de la police et des affaires militaires pour la nomination du chef de l'agence francophone de l'OSSM, qui a succédé à M. Christian Brunner en 2016. Ce poste est soumis à la participation politique du CAF et du CJB, qui ont approuvé la nomination de M. Martin Reber, responsable du Service du sport de l'OSSM à La Neuveville depuis 2009.

A l'avenir, le chef de l'OSSM francophone ne sera plus commandant d'arrondissement du Jura bernois, mais suppléant du commandant d'arrondissement du canton. Une directive cantonale de janvier 2000 a mis fin à la subdivision du canton de Berne en quatre commandements d'arrondissement. Seul subsiste un commandant d'arrondissement du canton de Berne, qui fait le lien avec la Confédération et avec l'Armée suisse.

BASES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En vertu de la loi sur le statut particulier (art. 25), la collaboration entre le CAF et le CJB s'organise sur la base d'un règlement commun, établi en 2007 et révisé partiellement en 2016, à l'occasion des dix ans des deux institutions. Dans le domaine de la formation, les deux conseils se sont appuyés sur un programme de législature commun entre 2010 et 2014. Cet exercice n'a pas été renouvelé dans la législature en cours, mais les principes posés précédemment restent appliqués.

SÉANCES COMMUNES ET COLLABORATION DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX

Les secrétariats généraux du CAF et du CJB sont en contact régulier et se livrent à un échange d'informations fréquent et transparent, dans le respect des prérogatives de chaque Conseil. Cette collaboration sert à organiser les séances communes, favoriser une information complète et, dans la mesure du possible, décharger l'un ou l'autre secrétariat grâce à un partage des tâches.

Des séances communes ont eu lieu à différents niveaux en 2016 : entre les présidentes et secrétaires généraux en juin, entre les Bureaux ainsi qu'entre les sections Formation en février, en séance plénière commune en août ou encore en petites délégations, pour assurer la coordination scolaire romande, pour rencontrer le conseiller d'Etat Schnegg ou participer à des procédures de nomination.

Les secrétaires généraux ont rencontré le nouveau président de la COFRA, M. Aldo dalla Piazza qui a succédé à M. Guy Lévy en avril 2016, à un rythme environ mensuel, pour assurer le suivi des dossiers. L'excellente collaboration mise en place ces dernières années s'est poursuivie dans les meilleures conditions, à la grande satisfaction du CAF. Depuis 2016, le CJB intègre également le CAF dans des projets Arc jurassien.ch ou Interreg (dont le CJB a désormais la responsabilité dans le canton de Berne), lorsque Bienne est concernée. Les projets Interreg concrétisent une politique franco-suisse de notre région horlogère et industrielle, qui couvre tout l'Arc jurassien.

11. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF

FORUM DU BILINGUISME

Le Forum du bilinguisme et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont poursuivi leur collaboration en 2016, selon un partage des tâches bien établi, qu'on peut résumer ainsi : le CAF se concentre sur l'action politique et les contacts avec les autorités, principalement cantonales et communales, alors que le Forum du bilinguisme agit surtout par le biais de la communication avec le public et par la conduite de projets, au niveau communal, cantonal et fédéral.

Le CAF et le Forum du bilinguisme ont uni leurs forces sur plusieurs dossiers en 2016. Ils ont poursuivi leur collaboration au sein du groupe de travail pour l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne, notamment pour améliorer les possibilités de formation dans la vente et la santé.

Pour soutenir ces différents projets, des moyens ont pu être obtenus de la loi fédérale sur les langues (aide aux cantons plurilingues), un autre dossier où le CAF et le Forum collaborent en permanence. Plus de 430 000 francs d'aides fédérales ont pu être attribuées au bilinguisme du canton de Berne en 2016, souvent avec l'appui du Forum et du CAF. Ces derniers sont intervenus auprès de la Confédération, avec l'appui du conseiller aux Etats bernois Hans Stöckli, malheureusement en vain, pour éviter la réduction d'un tiers de ces subventions dès 2017.

Le CAF a soutenu la publication du Baromètre du bilinguisme 2016 par le Forum, en appuyant une solution de financement cantonal et en participant à certains travaux avant publication. Le CAF et le Forum ont également rencontré la nouvelle responsable régionale de la Société générale d'affichage (SGA), sur le thème du bilinguisme dans l'affichage public, qui occupe le Forum depuis des années et que le CAF a politiquement appuyé, en vue notamment de la révision du règlement municipal sur la réclame.

Le CAF et le Forum du bilinguisme partagent des locaux communs dans la Maison du bilinguisme. Entre 2013 et 2016, ils ont engagé une secrétaire commune, en la personne de Mme Ana Gonzalez. Souvent interpellés par des citoyens, ils se transmettent les dossiers en fonction de leur partage des tâches. Les échanges d'informations et de dossiers sont fréquents et constructifs, permettant au Forum et au CAF d'avoir un regard vigilant sur toutes les questions de langues. Les deux organes étant dotés de ressources et de structures administratives réduites, un tel partage des tâches est indispensable.

CONSEIL-EXÉCUTIF ET DAJ

En tant qu'organe de conseil du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones du district bilingue de Bienne, le CAF entretient des contacts avec différents conseillers d'Etat, avec la DAJ ou avec le Gouvernement in corpore. La dernière rencontre du CAF avec la DAJ date de 2014. En 2016, seules des rencontres individuelles avec des conseillers d'Etat ont eu lieu, avec M. Pulver à plusieurs reprises (rencontre annuelle en mai), avec M. Käser en mars (avenir de l'antenne de l'OSSM) et avec M. Schnegg en novembre, au sujet de l'accueil d'urgence et du Foyer des jeunes (après sa fermeture à Saint-Imier). Le Conseil-exécutif s'est aussi prononcé en juin 2016 en faveur du projet d'extension du périmètre d'action du CAF, une décision que le CAF apprécie comme une marque de confiance pour le travail qu'il accomplit.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA

Le CAF a accueilli le conseiller d'Etat Bernhard Pulver dans le cadre leur rencontre annuelle, en mai 2016, à l'Ecole supérieure de commerce (ESC). A cette occasion, le CAF a réitéré son souci de voir cette école maintenue à Bienne, dans des structures solides, notamment de la filière bilingue. Un autre sujet traité était le bilinguisme à l'Université de Berne et le thème du soutien aux places d'apprentissage. M. Pulver s'est montré impressionné de tout ce qui a été fait dans le cadre du projet de renforcement de l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne ; cette séance a permis d'avancer dans le financement de ce projet, avec une subvention cantonale dès 2017. Du côté de la culture, une solution a pu être trouvée pour le financement de la rénovation du Théâtre Palace.

La présidente du CAF a aussi rencontré le conseiller d'Etat Pulver avec d'autres partenaires, pour une négociation sur les offres de formation professionnelle dans la région.

Les contacts entre le CAF et le Direction INS sont étroits, notamment via la Conférence de coordination francophone (COFRA). Les secrétaires généraux du CAF, du CJB et le président de la COFRA se réunissent à un rythme environ mensuel pour des séances de travail et d'information réciproque intitulées « jour fixe ». La COFRA était représentée à la séance commune des sections SFOR (CAF) et INS (CJB) du mois de février 2016, à la plupart des séances de la SAC et à certaines séances de la SFOR siégeant seule. Le CAF a été convié au Forum de la COFRA en novembre 2016, consacré à la thématique du « dialogue pédagogique ». L'Office de la culture (OC) était représenté à la plupart des séances de la SAC en 2016.

VILLE DE BIENNE

La Ville de Bienne a impliqué le CAF dans divers projets en 2016 (cf. chapitre 6: participation politique au niveau communal). Les contacts sont fréquents depuis plusieurs années. Le CAF salue cette évolution, qui répond aux dispositions de la loi sur le statut particulier. Les contacts entre le CAF et le Conseil municipal de Bienne s'exercent principalement par la présence des membres du Conseil municipal qui siègent au sein des divers organes du CAF. Ils ont lieu également au niveau administratif.

Signée en 2012, une convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013, pour une durée renouvelable de quatre ans. Elle régit la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Cet accord s'inscrit dans le renforcement continu des liens entre le CAF et les communes de Bienne et d'Évilard, depuis une décision du Conseil municipal biennois en 2009, reconnaissant le rôle de participation politique du CAF au niveau communal.

COMMUNE D'EVILARD

Comme la Ville de Bienne, la commune d'Évilard a signé avec le canton de Berne une convention sur les tâches communales du CAF, renouvelée pour quatre ans en 2013 (cf. ci-dessus). Les liens avec la commune d'Évilard sont assurés notamment par la présence de représentants d'Évilard au sein du CAF et de tous ses organes, ainsi que par des contacts entre le secrétariat général du CAF et le secrétariat communal d'Évilard. Deux représentants du Conseil municipal d'Évilard siègent aussi dans la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). En mars 2016, Mme Madeleine Deckert, mairesse d'Évilard, a été élue comme membre de la SAC. Le CAF a siégé en séance plénière à Évilard en novembre 2016. La commune d'Évilard a aussi invité le CAF à diverses manifestations (réception des partenaires, assemblée communale).

PRÉFECTURE DE BIENNE

Le CAF a travaillé en collaboration avec la Préfecture de Biel/Bienne en 2015 – 2016 sur le projet d'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement de Biel/Bienne. La Préfecture a facilité les contacts avec les communes et la récolte de données statistiques. Le préfet M. Philippe Chételat a par ailleurs participé au groupe de travail sur l'extension du périmètre du CAF, qui a rendu son rapport début 2016.

DÉPUTATION ET GRAND CONSEIL

Le CAF est en contact régulier avec la Députation et avec les député-e-s du cercle électoral de Bienne. La présidente du CAF est invitée à assister à chaque séance de la Députation. Cette participation permet de rappeler certaines prises de position du CAF, avant la discussion d'un projet de loi au Grand Conseil. L'ordre du jour de la Députation est communiqué au CAF. Cet échange est jugé important par le CAF. Aucun député biennois ne siégeant actuellement au CAF, un contact régulier est organisé avec les députées et députés de

Bienne avant chaque session du Grand Conseil, pour assurer le suivi des dossiers et un bon échange d'informations sur les thématiques biennoises, quand elles ont des composantes francophones ou bilingues.

AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD

Le CAF est invité aux assemblées des membres de seeland.biel/bienne (s.b/b) et tenu informé des activités de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il reçoit des informations régulières de l'agence francophone de l'OSSM, basée à La Neuveville ; des contacts plus étroits ont eu lieu en 2016, en lien avec la réorganisation de celle-ci. Les maires de Bienne et d'Evilard, qui siègent au CAF, assurent également un lien avec les activités de la CMJB. Le CAF entretient aussi des contacts chaque année avec la Fédération interjurassienne de coopération et développement (FICD), dont les activités couvrent aussi le district bilingue de Bienne.

12. COMMUNICATION

MÉDIAS

Avec la publication de ou la participation à 16 communiqués de presse, dont trois dans le cadre de conférences de presse, le CAF a communiqué de manière similaire à 2015, mais un peu moins qu'en 2014, année d'élections (17 communiqués et cinq conférences de presse en 2015, ou 26 communiqués et six conférences de presse en 2014). Cela s'explique par une année particulièrement chargée en projets de longue haleine (extension du périmètre d'action du CAF, soutien à l'apprentissage, Théâtre Palace etc.), qui ont fortement mobilisé les forces du secrétariat général sans pouvoir donner lieu à des communications, ou seulement à des communications ciblées, tout en accaparant les forces de travail du CAF pendant toute l'année.

A ces communiqués et conférences de presse s'ajoutaient des interventions à la radio et à la télévision ou d'autres contributions écrites (article sur les 10 ans du CAF dans les Annales biennoises 2016, article de la revue Einsteiger sur le projet d'apprentissage bilingue dans la vente, etc.). Le secrétaire général du CAF a aussi rédigé un article sur l'histoire du bilinguisme de Bienne, pour les Actes 2016 de la Société jurassienne d'émulation. Comme il le fait depuis des années, le CAF a systématiquement communiqué de manière bilingue, en traduisant tous ses communiqués.

INFORMATIQUE, SITES INTERNET / EXTRANET

Dès 2008, le CAF a confié la gestion de ses sites Internet et Extranet (également appelé intranet) à un prestataire externe. Relié au réseau cantonal BEWAN, le CAF peut par ailleurs compter sur le soutien du service informatique de la Chancellerie d'État, à Berne. Le secrétariat général du CAF est relié au système de gestion des documents du canton, qui a migré en 2016 du système E-Docs au système Axioma-BE Gever.

Le site Extranet sert notamment à planifier et préparer les séances, à archiver la documentation à l'attention des membres ou à organiser des consultations électroniques. Le site Internet sert principalement à la communication avec le public et les médias. Sans être présent systématiquement ni officiellement sur les réseaux sociaux, le CAF y est actif épisodiquement. Il ne dispose toutefois pas des ressources en personnel pour le faire plus systématiquement, d'autant que ses informations s'y prêtent mal.

En 2016, une migration des serveurs a été effectuée pour le CAF et le CJB par le même prestataire. Cette migration vise à renforcer les prestations en informatique, plus adaptées pour les membres du Conseil.

13. STATISTIQUES

STATISTIQUES DE SUBVENTIONS

Le CAF publie des informations sur ses préavis de subventions tous les trimestres environ. Il en dresse un bilan annuel sous forme statistique (cf. aussi chapitre 8 : subventions culturelles).

Dossiers de subventions préavisés par le CAF entre 2012 et 2016

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Projets soumis par l'OC – total des préavis du CAF	454 881	1 035 937	676 277	1 033 808	1 422 390
Projets soumis par la POM – total des préavis du CAF	81 350	762 500	192 540	278 700	1 442 220
Total des montants préavisés par le CAF (POM + OC)	536 231	1 798 437	868 817	1 312 508	2 864 610

Ces montants ne comprennent que les projets ponctuels (et quelques subventions annuelles d'institutions francophones). Les montants versés aux grandes institutions culturelles de portée régionale sont fixés dans un processus séparé (contrats de prestations sur quatre ans), sur lequel le CAF ne se prononce pas.

Ces montants reflètent aussi l'action du CAF en faveur de la vie culturelle, avec divers projets où le préavis du CAF a permis d'obtenir un soutien cantonal accru, comme le permet la législation. La loi (LEAC) vise à « renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue ». Avec le soutien du CAF et dans le respect de la loi, le canton peut intervenir en soutien dans une ampleur qui dépasse parfois largement la subvention municipale. Cette pratique a été codifiée très clairement depuis 2014 – 2015.

Le montant total fluctue d'année en année. Il atteint un record en 2016, en raison du projet de rénovation du Théâtre Palace et du projet d'Exposition suisse de sculpture 2018 (300 000 francs). En 2013, deux subventions extraordinaires avaient été accordées (360 000 francs pour l'Exposition suisse de sculpture 2014 et 516 000 francs pour la rénovation du Nouveau Musée de Bienne) ; en 2015 une subvention importante a été libérée pour la Schubertiade (200 000 francs, dont 175 000 francs du canton et 25 000 francs du CJB).

Dossiers de subventions croisées CAF-CJB entre 2012 et 2016 (POM et OC)

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de dossiers croisés CAF – CJB (demandes soumises aux deux Conseils)	4	12	6	14	8
Total subventions croisées (CJB + OC/POM, sur préavis CAF) (en CHF)	15 000	226 000	256 500	388 750	1 680 000 (dont OC 503 000)

Ces subventions croisées sont le reflet de la politique du CAF et du CJB visant à encourager des soutiens communs à la culture régionale, grâce à l'enveloppe du CJB et à celle de l'Office de la culture du canton sur préavis du CAF, quand des acteurs culturels de Bienne et du Jura bernois participent à un même événement. Atteignant près de 389 000 francs en 2015, le montant de ces croisées était en hausse constante depuis 2011. Il a même atteint un sommet en 2016, avec 1'680'000 francs, mais en raison d'un projet extraordinaire soutenu ensemble par le Fonds de loterie et l'OC (rénovation du Théâtre Palace), avec l'appui conjoint du CAF et du CJB. Si l'on fait abstraction du Théâtre Palace, on assiste plutôt à une diminution des dossiers communs en 2016, qui n'est pas le fruit d'une volonté, mais probablement d'un concours de circonstances et des énergies fortement mobilisées pour le Palace. Elle devra faire l'objet d'analyse, avec l'OC et le délégué du CJB à la culture. Le CAF tend à proposer des soutiens accrus aux projets communs avec le Jura bernois, même s'il faut parfois accorder davantage que le CJB.

STATISTIQUES DE PRÉAVIS ET PRISES DE POSITION

Consultations et préavis du CAF entre 2012 et 2016

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Consultations cantonales (lois, ordonnances, nominations)	28	27	24	22	31
Consultations et organisations de projet au niveau municipal (hors DBAJ) / au niveau fédéral	5	2	1	2	1 / 2
Dossiers soumis au préavis de la SAC par l'OC	108	162	147	177	186
Dossiers soumis au préavis du CAF par la POM	22	9	6	9	8

On observe une hausse constante du nombre de dossiers de subventions culturelles depuis 2012, mis à part un léger repli en 2014. Entre 2012 et 2016, le nombre de dossiers culturels soumis au CAF a ainsi augmenté de plus de 72 %. Les procédures de consultation sont en augmentation au niveau cantonal ; elles restent très rares au niveau municipal. Cela s'explique par le fait que la participation politique du CAF au niveau municipal, subsidiaire à son action cantonale, s'exerce essentiellement par la participation à des projets et les contacts directs avec les autorités, moins par des procédures de consultation, alors que c'est systématique au niveau cantonal.

Le nombre de dossiers soumis par la POM a diminué ces dernières années. La baisse s'explique en raison notamment d'un transfert de compétences entre la POM et l'OC, ce dernier ayant récupéré le traitement de la plupart des publications (par exemple les livres historiques). Une clarification des partages de compétences entre la SAP et la POM sur l'entretien des bâtiments et équipements des institutions sociales a également entraîné un recul des demandes dans le domaine santé-social du côté du Fonds de loterie.

STATISTIQUES DE SÉANCES

Le CAF et ses sections ont siégé à 57 reprises en 2016. Pour le détail des séances officielles, voir l'annexe en dernière page. A ces séances officielles s'ajoutent bien entendu d'innombrables séances de travail non recensées : groupes de travail (pour l'apprentissage, loi fédérale sur les langues, réseau ARS, conférence régionale...), tables rondes, jours fixes CAF-CJB-COFRA, délégations de coordination scolaire, discussions de subventions avec des acteurs culturels, rencontres, planification, etc.

14. ANNEXES

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

ACEL	Association pour une collection d'études littéraires
AIJ	Assemblée interjurassienne
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
CEPC	Centre éducatif et pédagogique de Courtelary
CHB	Centre hospitalier de Bienne
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
COFRA	Conférence de coordination francophone (de la Direction INS)
COSTRA	Comité stratégique
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
DFCS	Direction de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne
FFFH	Festival du film français d'Helvétie
FJM	Fédération Jurassienne de Musique
HE-Arc	Haute école de l'Arc jurassien
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de la Suisse occidentale
INS	Direction de l'instruction publique du canton de Berne
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et ecclésiastiques
LEAC/OEAC	Loi/Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles
LLC	Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques
OC	Office de la culture du canton de Berne
OFC	Office fédéral de la culture
OSP	Office de l'enseignement secondaire du 23 degré et de la formation professionnelle
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
PIEA	Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
QUIDUX	Quidux MP Biel/Bienne - coaching scolaire pour écoliers, apprentis et étudiants souhaitant un appui afin d'atteindre leurs objectifs scolaires
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)
Section INS	Section Instruction publique du CJB

PLÉNUM

02.03.2016
21.03.2016
11.05.2016
22.06.2016
25.08.2016
22.09.2016
09.11.2016
08.12.2016
8

SFOR

04.02.2016
14.03.2016
25.05.2016
21.06.2016
28.11.2016
13.12.2016
6

PROJET « STATU QUO PLUS »

Avec 1-2 représentants DBAJ/CAF

Groupe de suivi	2
Groupe 3.4	1
Total	3

BUREAU

01.02.2016
23.02.2016
01.03.2016
10.03.2016
25.04.2016
13.06.2016
23.06.2016
08.09.2016
24.10.2016
07.11.2016
24.11.2016
12

SAC

27.01.2016
07.03.2016
27.04.2016
23.05.2016
25.05.2016
29.06.2016
05.09.2016
17.10.2016
24.11.2016
14.12.2016
10

SÉANCES DE DÉLÉGATION

Délégations HE-Arc, HEP, CIIP	8
Jours fixes SFOR-INS-COFRA	8
Total	16

DBAJ

10.03.2016
29.11.2016
2

Total des séances 2016**57**

